

Le Pour et le Contre

JOURNAL FINANCIER

PARAISANT LE DIMANCHE

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN
(Le journal ne reçoit pas d'abonnement de moins d'un an.)

France, colonies françaises et pays de protectorat français. 10 fr.

Étranger..... 15 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 17
DIMANCHE 23 AVRIL 1916

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF :
H. de SAINT-ALBIN

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES ANGLAISES..... 1 fr. 50
RÉCLAMES..... 3 fr. "

CE TARIF N'EST PAS APPLICABLE AUX
ANNONCES DE SOUSCRIPTIONS.

BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2^e ARRONDIS.)

Sommaire

Nouvel impôt sur les valeurs américaines.
La crise du Change.
Revue de la Semaine.
Bons et Obligations de la Défense nationale.
Négociations de titres à Londres.
Chronique des Mines d'or.
Entreprises et valeurs en souffrance.
Dividendes et Coupons.
Assemblées et Bilans. — Crédit Lyonnais. — Chemins de fer du Midi. — Mines de Tharsis. — Malacca Rubber Plantation.
L'impôt sur le Revenu (suite et fin).
Nouvelles et Informations.
Coupons.
Rapports : Banque Nationale de Crédit. — Compagnie Générale Française de Tramways.
Cours de la Bourse du 15 au 20 avril.
Tirages, etc.

NOUVEL IMPÔT SUR LES VALEURS AMÉRICAINES

Comme suite à notre information de dimanche dernier sur la taxe de 10/0 qui frapperà désormais le revenu des valeurs américaines possédées par des étrangers non résidant aux Etats-Unis, ajoutons que cet impôt commencera à être encaissé dès le 1^{er} mai prochain. Il ne s'appliquera pas aux actions, qui sont exemptes d'après la loi de l'income-tax, les fonds avec lesquels les dividendes sont payés étant taxés comme partie des bénéfices nets des Compagnies. La taxe frapperà seulement les obligations et sera déduite sur le paiement des coupons.

LA CRISE DU CHANGE

Le marché des changes a été quelque peu révolutionné, cette semaine, par l'annonce que des arrangements importants, conclus à Londres et à New-York, allaient faciliter la solution du problème de nos règlements avec l'étranger. La livre sterling a subitement baissé, en deux séances, de 28.91 à 28.20 1/2; le dollar tombait de 6.07 à 5.92. Les autres devises ont suivi un mouvement analogue et leurs cours ont également fléchi dans d'assez notables proportions. La baisse, comme on le voit a été rapide. Elle l'a été beaucoup trop, car l'allure du marché, dans les jours qui ont suivi, a montré que le fléchissement provenait en très grande partie de transactions spéculatives. Dans les séances des 15 et 17 avril, il s'est créé un découvert important, dont la liquidation, — qui n'est peut-être pas entièrement terminée, — a déjà provoqué une sérieuse reprise. Le 18, le chèque sur Londres et le câble New-York cotaient respectivement 28.30 et 5.93 1/2; le 20, le cours moyen s'inscrivait à 28.31 1/2 et 5.94 1/2. Il eût été plus sage de modérer le mouvement afin de ne pas s'exposer soit à faire le jeu des baissiers en les aidant à se couvrir, soit à laisser se produire une réaction dont les suites ne seront enrayées qu'avec gros sacrifices.

Nous ne partageons pas le moins du monde l'opinion de ceux qui voudraient que les cours de la livre sterling fussent ramenés à 27 fr. On a eu le tort de laisser jeter ce chiffre dans la circulation, par un entrefilet du *Matin*, qui avait toute l'apparence d'un communiqué officieux, bien qu'il

ne le fût pas. Il n'est pas désirable que l'on traite la crise du change par des moyens violents. On a commis la faute impardonnable de la laisser s'aggraver, tant pis; maintenant, il faut la soigner lentement et ramener *graduellement* nos changes à un niveau plus raisonnable. Le commerce souffre peut-être davantage de l'instabilité du change que de son haut prix. Assurons-lui d'abord une certaine régularité d'allure, nous verrons ensuite à orienter cette allure dans le sens de la baisse. N'oublions pas qu'à côté des causes contingentes, dont on aurait pu avec un peu de discernement et de prévoyance paralyser les effets, il y a des causes durables incompatibles avec un change bon marché. Jusqu'à ce que les conditions économiques créées par la guerre soient modifiées — et elles ne pourront l'être avant le rétablissement de la paix et la reprise de notre activité en vue de la production et non plus de la destruction des richesses — il est impossible de s'attendre à ce que les changes internationaux retrouvent leur niveau normal. Nous devons en prendre notre parti, et nous le pouvons d'autant mieux que notre crédit n'est nullement atteint.

Au surplus, une baisse trop accentuée risque d'arrêter net les ventes de titres du portefeuille étranger français, en supprimant ou en réduisant trop notablement l'intérêt que procure aux vendeurs la prime du change. On ne doit pas oublier que ces ventes liquident définitivement des dettes, tandis que l'utilisation des crédits obtenus ne constitue jamais qu'une prorogation de règlement. Il faut donc encourager ces ventes; et pour notre part, nous n'y avons pas manqué, tout en regrettant parfois qu'on n'ait pas su ou voulu organiser les choses de façon à les rendre plus faciles et même plus avantageuses. Nous devons tirer le plus large parti possible des autorisations obtenues par la Convention de Londres du 8 février dernier, en ce qui concerne les négociations au Stock-Exchange des valeurs étrangères de notre portefeuille. Ne commettons pas l'imprudence de paralyser l'essor que commencent à prendre ces négociations, au moment même où l'on peut, semble-t-il, en attendre certains résultats au profit de notre balance extérieure. Si nous laissons se ralentir ou s'arrêter ce mouvement, nous éprouverions par la suite de très grosses difficultés pour le déclencher à nouveau; et ce contingent de créances, si modeste soit-il, nous ferait peut-être défaut au moment où nous en aurions le plus besoin. Obtenir des crédits, c'est bien; mais liquider ses engagements dans la plus large mesure possible nous paraît une politique à tous égards préférable.

Nous avions reproduit, dans un précédent article, le passage du discours de M. Ribot à la Chambre des Députés, dans lequel le ministre des Finances avait annoncé son intention de faire appel aux capitalistes français, porteurs de titres des pays neutres, pour qu'ils veuillent bien les mettre à la disposition du Trésor. Pour répondre aux demandes de plusieurs de nos abonnés nous dirons que nous ne savons encore rien des conditions dans lesquelles on se propose de procéder à cette mobilisation; et nous ne sommes pas bien certains qu'on soit mieux fixé que nous-mêmes dans les bureaux compétents de la rue de Rivoli. En attendant, nous signalerons une extension très intéressante que le Gouvernement anglais vient de donner à son plan primitif de mobilisation des valeurs exprimées en dollars. Jusqu'ici, le Chancelier de l'Echiquier n'avait fait appel qu'aux porteurs britanniques, soit pour la vente de leurs titres au Trésor, soit pour le prêt à des

conditions que nous avons indiquées. Or le *Financial Chronicle* nous apprend que les porteurs américains pourront également prêter leurs titres au Gouvernement anglais qui leur bonifiera, pendant toute la durée du prêt, un intérêt supplémentaire de 1/2 0/0 à partir du jour où ils les auront déposés chez J. P. Morgan et C°, représentants aux Etats-Unis du Trésor britannique. Ces titres, comme ceux prêtés par les capitalistes anglais, sont destinés à garantir des ouvertures de crédit.

REVUE DE LA SEMAINE

Les événements nous ont été favorables cette semaine: les Russes ont pris Trébizond et l'Allemagne a fini par mettre les Etats-Unis au nombre de ses adversaires. La note du président Wilson, si elle est aussi énergique qu'on le dit, ne peut guère avoir d'autre résultat qu'une rupture des relations diplomatiques entre Washington et Berlin.

Une amélioration subite et assez marquée de notre change à Londres et New-York s'est aussi produite cette semaine. Elle n'a pas seulement l'avantage de nous rendre une plus grande aisance financière; elle prouve que les moyens ne manquent pas de conjurer la crise qui nous menaçait et elle fait espérer qu'on saura les employer.

L'activité du marché n'en a pas été très fortement stimulée; mais une reprise très significative de nos rentes a traduit la meilleure impression générale.

Le 3 0/0 que nous laissons, il y a huit jours à 61.80 en tendance lourde, a été l'objet d'un revirement favorable; il s'est relevé par étapes à 62.40. Le 5 0/0 1915, favorablement influencé par cette reprise du 3 0/0, a passé de 88.25 à 88.80, en gain de 55 centimes.

Le 3 0/0 amortissable a gagné une fraction à 69.25; le 3 1/2 amortissable n'a pas varié à 91.25.

La reprise du 3 0/0 ne s'est pas étendue jusqu'à présent aux fonds coloniaux; la baisse précédente de la *Rente* les avait d'ailleurs laissés indifférents. La *Tunisienne* 1892 se retrouve à 319; le 2 1/2 0/0 *Annam et Tonkin* reste à 61; l'*Afrique Occidentale* 3 0/0 se tasse à 347; dans le groupe des *Indochine*, le 3 0/0 1909 s'inscrit à 331.50, ex-coupon. Le *Maroc* 4 0/0 1914, garanti par le Gouvernement français a encore gagné une fraction à 425.

Les succès des Russes en Arménie qui viennent d'aboutir à la prise de Trébizond se sont traduits à la Bourse par une amélioration du change du rouble, en légère reprise à 1 fr. 87, ainsi que du groupe des fonds d'Etat; le 5 0/0 1906 passe de 87 à 87.25; le 4 1/2 0/0 a encore gagné 0 fr. 80 à 76.75. Les 4 0/0 n'ont pas gagné en activité; bien au contraire. Les deux 3 0/0 sont irréguliers; le 3 0/0 1891 a perdu une fraction à 57.95, tandis que le 1896 se tient à 54.70.

Les obligations de chemins de fer garanties par l'Etat russe ne se sont pas écartées de leurs cours précédents. L'*obligation 4 1/2 0/0 Chemins de fer Russes Réunis* se tasse légèrement à 83.75; la *Nord-Donetz* 4 1/2 0/0 et la *Sud-Est* se maintiennent à 434 et 430. La *Volga-Bougoulma* 4 1/2 0/0 se retrouve sans changement à 397. La *4 0/0 Moscou-Kiew* reste à 346.

Le recul du chèque sur Londres a plus ou moins entraîné celui de tout l'essaim des changes. Le change espagnol a été le plus affecté: de 5 fr. 88 il a rétrogradé à 5 fr. 79, ce qui ne correspond plus pour la peseta qu'à une prime de 16 0/0, au lieu de 17.60 0/0 il y a huit jours. L'*Estérelle*

K. P. 188

Espagnole en a subi le contre-coup et rétrograde de 94.23 à 93.80.

Meilleure tenue des fonds portugais : le 3 0/0 3^e série s'inscrit à 61.75 ; l'obligation *Tabacs* s'avance à 468.50, en gain de 7 fr. 25. Le change sur Lisbonne est de 4 fr. 10 ici, contre 5 fr. 60 (pair nominal), ce qui correspond à une perte pour le milreis ou escudo de près de 27 0/0.

Le revirement qui s'est produit sur le change anglais s'est également produit sur les trois changes scandinaves, mais ils n'ont pas tous réagi de la même façon. Le plus touché est le norvégien qui revient de 1 fr. 8 à 1 fr. 75 ; les devises danoise et suédoise restent à 1 fr. 76 et 1 fr. 77 respectivement. Les fonds scandinaves ont bien résisté jusqu'à présent au recul des changes. L'obligation *Banque Hypothécaire de Danemark* 1908 a progressé de 418 à 425. En fonds norvégiens, le 3 0/0 1896 est immobile à 83.50 ; le 3 0/0 1903, amputé de son coupon, revient à 72 ; mais l'obligation *Banque Hypothécaire 3 1/2 1902* s'avance de 390 à 392. Parmi les fonds suédois, le 3 1/2 1910 (*Caisse hypothécaire des Villes*) reprend, à 375, une partie de son avance précédente ; le 3 1/2 1911 diffère s'inscrit à 76.40.

La prime du franc suisse s'est légèrement détenue à 13 0/0, au lieu de 13 1/2 0/0. Est-ce la proximité des vacances de Pâques ou bien la crainte d'un recul plus accentué du change, en tous cas l'activité des fonds helvétiques s'est notablement ralentie. Aucune transaction, cette semaine, sur ces fonds.

Rien non plus sur les fonds autrichiens et hongrois. En fonds ottomans, l'*Unifée* est maintenant cotée quotidiennement ; elle s'est même relevée de 57 à 58.50, influencée par la prise de Trébizonde par les Russes, ce qui incite quelques spéculateurs à espérer dès maintenant une paix séparée prochaine de la Turquie avec les alliés.

Les fonds serbes font bonne contenance : le 5 0/0 1902 reste à 415 ; le 4 1/2 1906 reproduit son cours précédent de 330 ; le 5 0/0 1913 se retrouve à 67.

Les fonds helléniques ont présenté un peu plus d'activité. Les 5 0/0 de l'ancienne dette sont bien tenus aux environs de 280 : le *Monopole* reste à 260, le 5 0/0 1914 a perdu une fraction à 83.

Les deux *Maroc* 5 0/0 garantis exclusivement par le Protectorat, sont calmes. Le 1914 a perdu une fraction à 470 ; par contre, le 1910 regagne une fraction à 450.

Le brusque recul du chèque sur Londres n'a pas, jusqu'à présent, nui à la fermeté des fonds égyptiens, dont les coupons sont payables en monnaie anglaise. Au contraire, l'*Unifée* a gagné un demi-point à 9.60, sans doute à cause de la proximité de son coupon qui se détachera le 1^{er} mai. La *Priviliégiée* est calme, mais soutenue, aux environs de 75.40.

Les fonds chinois continuent à être indifférents aux nouvelles de l'insurrection. Le 4 0/0 1895 est fermé à 83.45 ; le 5 0/0 1908 s'inscrit à 397, ex-coupon ; le 5 0/0 1914 faiblit à 411 ; le 5 0/0 1913 de *Réorganisation* se relève à 416.

Fond japonais très soutenus. Le 4 0/0 1906 se relève de 84 à 84.60 ; le 5 0/0 1907 se maintient à 97 ; le 4 0/0 1910 s'inscrit à 81.50 ; le 5 0/0 1913 (*Bon du Trésor*) se retrouve à 521, comme précédemment.

Les villes japonaises et les obligations garanties par l'Etat se présentent en légère amélioration. La *Ville de Kioto* se relève à 52, la *Tokio* reste à 435. L'obligation *Colonisation Orientale*, garantie par le Gouvernement, reproduit le cours déjà ancien de 440. L'obligation *Banque Industrielle du Japon* s'avance de 503 à 508.

Les fonds siamois 4 1/2 0/0 s'inscrivent régulièrement à 46. Ni la France, ni l'Angleterre, voisins de Siam, ne menacent ce pays, qui peut développer en paix ses ressources agricoles. Ces fonds méritent mieux que leur cours actuel, car leurs coupons se paient en monnaie anglaise.

Les affaires se sont ralenties sur les fonds argentins, sans qu'ils n'aient rien perdu de leur fermeté. Le 4 1/2 0/0 1911 rétrograde à 85. Les deux 5 0/0 *Intérieur or* maintiennent intégralement leur hausse précédente à 489.50 et 497. La *Cédule Argentine* 6 0/0 a subi quelques réalisations qui l'ont ramenée de 104 à 103 : coupon de juillet qui se détachera le 13 mai. L'*Argentin Intérieur* 5 0/0 1905, qui vient de détacher le 13 avril son coupon à échéance du 1^{er} juin, s'échange à 94.75. Actuellement, les coupons des fonds intérieurs et des cédules argentines se paient sur la base de 2 fr. 42 la piastre-papier.

Quelques cours en *Province de Buenos-Ayres* 4 1/2 1910 à 285, jouissance 25 novembre 1914 ; les fonds des emprunts or jouissance courante en titres *funding* n'ont pas encore été cotés. *Mendoza* est fermé à 375 ; nous avons annoncé que la vendange avait été meilleure cette année qu'en 1914.

Le change à Rio-de-Janeiro ne s'explique pas de 41 3/4 d. La question de la cherté des frets et de la rareté des bateaux est angoissante pour le Brésil, alors que la campagne d'exportation du café va commencer dans trois mois. Aussi, les pouvoirs publics cherchent-ils une formule qui permette aux négociants d'utiliser les navires allemands réfugiés dans les ports brésiliens et inutilisés depuis le début de la guerre. Ce sont toujours les mêmes fonds brésiliens qui sont traités. Le 5 0/0 1899, jouissance courante, s'inscrit à 50.50. Le 5 0/0 *Port de Pernambuco* reste à 328, jouissance août 1914, le 4 0/0 1910, jouissance mars 1914, s'inscrit à 276 ; le 1911, jouissance courante, se traite à 251. Le *Funding nouveau*, petite coupure, s'inscrit à 82.50.

Parmi les fonds des Etats brésiliens, les fonds de l'*Etat de São-Paulo* sont calmes : le 5 0/0 1913 (*Bon*) se retrouve à 496. L'*Amazone* reproduit son cours précédent de 248. Nous avons fait part de l'arrangement intervenu avec la Société Marseillaise au sujet du paiement immédiat de deux coupons arriérés, 1^{er} novembre 1914 et mai 1915, lequel attend d'ailleurs sa réalisation. Un projet de funding relatif aux coupons suivants est l'objet de négociations avec le Gouvernement de cet Etat : ces négociations sont laborieuses, car il ne faut pas se dissimuler que la situation de l'*Amazone* est très précaire par suite de la crise du caoutchouc : de 1910 à 1914, les droits d'exportation qui constituent le plus clair des ressources de l'Etat ont fléchi de 14.836 à 4.633 contos de reis. Les deux *Pernambuco* ne s'écartent pas de leurs cours précédents : le 5 0/0 1905, qui a trois coupons en souffrance, s'inscrit à 331, le 5 0/0 1909 qui pave ponctuellement le sien, s'inscrit à 358. *Espirito-Santo* 1908 reste à 200. Le Président de la République n'a pas craint de soutenir la candidature d'un concurrent du Président de cet Etat ; la gestion financière de ce dernier a été des moins louables.

Peu d'affaires en fonds de l'*Uruguay* : le 5 0/0 1903 s'allourdit à 85.75, depuis le détachement de son coupon.

Les fonds haïtiens se tiennent avec fermeté : le 5 0/0 1875 à 245, le 6 0/0 à 485, le 4 0/0 à 396. Les négociations continuent à Washington, au sujet de la reprise du service des coupons.

La tournure des événements au Mexique décourage les plus audacieux spéculateurs. Quelques rares affaires ont été traitées en rentes intérieures : le 5 0/0 s'inscrit plus faible à 24.20 ; le 3 0/0 recule à 19.

La *Banque de France* évolue autour de 4723. La baisse sensible du chèque à Londres, constatée cette semaine, est la conséquence des mesures projetées par la Banque de France, de concert avec la Banque d'Angleterre, à l'effet de modérer la tension du change en nous faisant accorder des crédits d'acceptation susceptibles de faciliter les règlements commerciaux.

Les Assemblées de nos grands établissements de crédit ont eu lieu dans une atmosphère d'activité de leurs titres très caractérisée ; mais aujourd'hui où l'on n'a plus rien à apprendre ni non plus rien à espérer, la fièvre tombe peu à peu et nous revenons insensiblement à l'engourdissement initial : les transactions en Bourse ont été, cette semaine, très restreintes, et l'on reproduit, dans la presque généralité des cas, les cours de huitaine. Le *Crédit Lyonnais* refait 1050, le *Comptoir National d'Escompte* 726, la *Banque Française du Commerce et de l'Industrie* 180. Le *Crédit Industriel et Commercial* passe de 623 à 631. La *Banque de Paris et des Pays-Bas* cote toujours 875, la *Banque de l'Union Parisienne* 585. La *Banque Privée* revient de 275 à 263, après approbation par l'Assemblée des comptes que nous avons précédemment exposés, et décision de payer, à partir du 1^{er} mai, le solde différé du dividende de l'exercice 1914. La *Banque Suisse et Française* regagne à 581 une notable partie du coupon qu'elle vient de détacher. La *Banque Nationale de Crédit* reste à 583, ex-coupon de 7 fr. 20 net détaché le 15 avril. Nous publions plus loin le texte intégral du rapport lu à l'Assemblée de cet établissement, réunie le 12 avril. Malgré les difficultés au milieu desquelles l'exercice 1915 s'est développé, la marche de cet établissement a été satisfaisante : les bénéfices nets sont en sensible progression, car ils ont atteint 4.742.173 fr., contre

2.307.059 fr. en 1914. Encore est-il essentiel de souligner que ces bénéfices proviennent uniquement d'opérations de banque courantes. Nous avons signalé, en analysant les comptes, le développement remarquable des dépôts et comptes courants. C'est la ville de Lyon qui a fourni le contingent d'augmentation le plus important. Les résultats obtenus par cet établissement au cours de l'année dernière sont des plus encourageants pour l'avenir. Le *Crédit Franco-Egyptien* demeure à 123.50. La part *Crédit Mobilier Français* est demandée à 120.

La *Banque de l'Algérie* abandonne quelques fractions à 2 00. Nous retrouvons à 1280 la *Banque de l'Indo-Chine*, dont l'Assemblée est convoquée pour le 10 mai. La *Banque de la Martinique* est demandée avec persévérance à 703. La *Compagnie Agricole* accentue ses progrès à 110.

Le *Crédit Foncier* poursuit son avance à 680. La Chambre vient de voter la proposition de loi tendant à mettre à la charge de l'Etat, pendant la durée de la guerre, les annuités des emprunts des départements et des communes des régions envahies et les intérêts moratoires de leurs dettes. Une autre proposition de loi ayant pour objet le relèvement du taux légal de l'intérêt de 5 0/0 à 6 0/0 est en ce moment en cours de discussion devant la Commission compétente. Le vote de cette dernière proposition permettrait de prévoir la reprise des opérations statutaires du Crédit Foncier de France. Le *Crédit Foncier Colonial* repart à la cote après une éclipse de quelques jours pour s'avancer à 155.

Les banques russes n'ont pas encore été impressionnées par la bonne qualité des nouvelles militaires du front du Caucase. La *Banque de Commerce de l'Azoff-Don* revient de 1036 à 1045 et la *Banque Russo-Asiatique* de 493 à 492. La *Banque de l'Union, à Moscou* rete à 388.

La *Banque d'Athènes* vaut 32, sans changement notable, et il en va de même de la *Banque Ottomane* à 443, de la *Banque de Salonique* à 59, de la *Rotterdamse Bank* à 663, de la *Banque I. R. P. des Pays Autrichiens* à 326.

La *Banque Espagnole de l'Île de Cuba* est calme à 537 et la *Banque Espagnole du Rio de la Plata* à 303. La *Banque Française du Rio de la Plata* fléchit à 149. Le solde bénéficiaire de l'exercice 1915 ressort à 85.612 piastres-or ; il a été porté à la réserve pour prêts éventuels. Il a été exposé à l'Assemblée que, grâce aux rentrées qui se sont produites en 1915, la dette a pu être amortie de 40 0/0 ; elle a été réduite en outre de 10 0/0 en février 1916. La Société poursuit plusieurs anciens administrateurs en restitution de 326.161 piastres indûment perçues sur bénéfices fictifs distribués ; elle a déjà récupéré de ce chef 121.403 piastres. Une action a été entamée contre une importante entreprise sucrière pour obtenir le remboursement de prêts accordés. La sphère d'action de la Banque Argentine et Française, filiale de la Société, s'élargit. Néanmoins, la perte de capital, trop considérable, nécessitera un remaniement du fonds social que le Conseil propose de réduire de 28 à 14 millions de piastres-or.

La *Banque Nationale du Mexique* revient à 329. La *Compagnie Foncière du Mexique* (en liquidation) a valu 9.

Le *Crédit Foncier Franco-Canadien*, dont l'Assemblée est convoquée pour le 16 mai prochain, progresse à 690. Le *Crédit Foncier Egyptien* laisse quelques francs à 607. Les coupons des obligations 4 0/0 sont bien payables en monnaie anglaise lorsqu'on veut les toucher sur le marché anglais ; toutefois, cette opération exige quelques précautions préalables, notamment l'obtention d'un affidavit, qui n'est d'ailleurs pas facilement accordé. En l'espèce, le plus commode et le plus avantageux pour les porteurs désireux de profiter des différences de change, consiste à toucher leurs coupons en francs suisses, en Suisse, où ils sont également payables ; les frais d'affidavit et la perte de temps sont ainsi évités. Le *Crédit Foncier Argentin*, d'abord traité à 375, est ensuite demandé à 600, la part vaut 180. Le *Crédit Foncier de Buenos-Ayres et des Provinces Argentines* est demandé à 560 et le *Crédit Foncier de Santa-Fé* à 253. Le *Crédit Foncier Mexicain* vaut 75.

Beaucoup d'activité dans le groupe des actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer, qui conservent leurs bonnes dispositions. Le *Lyon*, bien influencé par les résultats du dernier exercice, progresse à 1050, contre 1020 ; l'Assemblée des actionnaires, qui s'est tenue le 17 avril, a fixé à 40 fr. le dividende des actions de capital et à 20 fr. celui des actions de jouissance ; ces divi-

dendes, égaux à ceux du précédent exercice, seront payables à partir du 1^{er} mai. Nous avons expliqué déjà que la Compagnie courrirait l'insuffisance insignifiante des recettes de l'exercice 1915 par une émission d'obligations. L'Est gagne 15 fr. à 00 ; le Nord est à 128, contre 126 ; le Midi est fermé à 936 ; les actionnaires de cette Compagnie, réunis en Assemblée générale le 14 avril, ont maintenu à 50 fr. par action le dividende de l'exercice ; les comptes sont ressortis, par rapport à l'année 1914, une amélioration du produit net d'exploitation de 3.800.000 fr. et une diminution de l'appel à la garantie de plus de 2.200.000 fr. Les résultats eussent été meilleurs encore sans l'augmentation considérable des charges résultant de la hausse du prix du charbon. Le remboursement des obligations Midi 2 1/2 0/0 sorties au tirage du 10 mars 1916 aura lieu le 1^{er} mai 1916 à raison de 496 fr. 44. L'Orléans est à 1110, ex-coupon 128 ; l'Ouest se retrouve à 75.

Les chemins de fer espagnols n'ont pas varié sensiblement. Les Andalous cotent 332 ; les recettes de cette Compagnie, pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 10 avril, atteignent 9.037.384 pesetas, contre 7.546.883 pesetas pendant la même période de 1915, soit une augmentation de 1.490.501 pesetas. Saragosse finit à 421.50 ; Madrid-Cacerès est inscrit à 22 ; l'action Nord de l'Espagne se négocie à 432. L'obligation 3 0 0 1^{re} hypothèque à 381 ; cette Compagnie a réalisé, du 1^{er} janvier au 30 mars 1916, un chiffre de recettes brutes s'élevant à 39.021.241 pesetas, au lieu de 34.593.411 pesetas durant la période correspondante de 1915, soit une plus-value de 4.28.140 pesetas. En raison de la disette du charbon, la Compagnie du Chemin de fer du Sud de l'Espagne serait bientôt dans l'obligation de suspendre son trafic ; une partie de la presse espagnole demande que le Gouvernement déclare la déchéance de la concession afin de permettre à un nouveau groupe de réorganiser le réseau.

Le Bône-Guelma cote toujours 560 ; le Congo Supérieur aux Grands Lacs s'immobilise à 215, l'action Ouest-Algérien n'est pas traitée, l'obligation 3 0/0 est à 335.

Pendant les neuf premiers mois de l'exercice 1915-1916 la Compagnie de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres a réalisé un chiffre de recettes atteignant 12.704.367 fr., contre 9 millions 153.419 fr. durant la période correspondante de 1914-1915, soit une augmentation de 3.551.148 fr.

Les recettes brutes de la Compagnie Française de Chemins de fer dans la Province de Santa-Fé pendant le mois de mars 1916 se sont élevées à 2 millions 208.000 fr., contre 2.058.203 fr. en mars 1915. L'action Rosario à Puerto-Belgrano a valu 28. L'ordinaire Brazil Railway cote 47.50 ; comme nous l'avions fait prévoir la semaine dernière, les délégués français des obligataires sont parti à Londres pour s'y rencontrer avec le Receveur de la Compagnie et les Comités anglais. L'obligation 5 0/0 Chemins de fer Fédéraux Brésiliens (Sud Minas) est en nouveaux progrès à 175 contre 145, l'obligation 5 0/0 Nord de São Paulo (Araraquara) cote 86. Le représentant en Europe de la Compagnie des Chemins de fer Nord-Ouest du Brésil, rue Godot-de-Mauroi, 18, à Paris, prie les porteurs d'obligations de vouloir bien lui indiquer d'urgence et au plus tard le 30 avril courant, leurs noms et adresses, ainsi que le nombré et les numéros des obligations qu'ils possèdent en vue de la convocation prochaine d'une Assemblée générale de la Société civile des obligataires. Rappelons que le Gouvernement brésilien avait fait, en juillet 1915, des propositions de rachat qui ont été jugées inacceptables par la Compagnie et sont à l'heure actuelle abandonnées ; l'obligation Nord-Ouest s'est échangée à 86.

Peu de transactions dans le groupe des valeurs américaines de chemins de fer. L'action Atchison Topeka Santa-Fé se retrouve aux environs de 614 et l'obligation Cleveland-Cincinnati aux environs de 390. Nous avons dit dernièrement que la New-York New-Haven allait émettre pour 25 millions de dollars de Notes. Ces notes, rapportant 4 1/2 0/0 d'intérêt et remboursables dans un an, seront offertes par la Maison Morgan aux porteurs de notes New-York-New-Haven qui vont arriver à échéance. L'action Nitrate Railways, très demandée, accentue sa hausse à 338, ce qui s'explique par l'importante augmentation des recettes du premier trimestre de 1916 qui se chiffrent par 170.894 livres, contre 49.207 livres pendant le premier trimestre de 1915. Les journaux américains annoncent que le plan de réorganisation de

la Compagnie du chemin de fer Saint-Louis-San-Francisco est devenu effectif. Les titres déposés représenteraient 98 0/0 des fonds, 4 0/0, 94 0/0 des obligations 5 0/0 et 80 0/0 des actions ordinaires. On trouvera plus loin quelques indications relatives au dépôt des obligations 4 1/2 0/0 New-Orleans Texas and Mexico Division en vue de leur adhésion au plan de réorganisation.

Le Suez accentue son avance à 4125, contre 4100 ; le relèvement des droits de transit depuis le 1^{er} avril a déjà influencé favorablement les recettes de cette Compagnie ; le Canal de Corinthe a perdu une partie de son avance à 69.

Les valeurs de transports maritimes restent très demandées et réalisent de nouveaux progrès. L'ordinaire Messageries Maritimes est à 87, contre 79, la privilégiée à 135, contre 118, la Compagnie Générale de Navigation cote 237, contre 23, l'ordinaire Comagnie Générale Transatlantique s'inscrit à 143 contre 131, la privilégiée à 147 contre 139. Les Chargeurs Français regagnent le montant de leur coupon et bondissent à 1310, l'action Chargeurs Réunis se négocie à 740, la part à 160. L'Est-Asiatique Danois a reculé de 3000 à 2922. L'Assemblée des actionnaires du Lloyd Royal Hollandais a décidé de fixer le dividende de l'exercice à 12 0/0 contre 3 0/0 en 1914.

Les valeurs de transports urbains sont sans animation. Le Nord-Sud est à 127 ; le Métropolitain qui cote 433, a réalisé du 10 au 15 avril, un chiffre de recettes atteignant 1.130.458 fr. 70 ce qui donne depuis le 1^{er} janvier un total de recettes de 17.050.461 fr. 40, contre 13.285.203 fr. 60 en 1915, soit une différence de 3.795.250 fr. 80 en faveur de 1916 ; les Omnibus ont légèrement fléchi à 402, la Compagnie Générale de Traction s'est échangée à 10. Il sera proposé à la prochaine Assemblée de la Compagnie Française des Automobiles de Place de fixer le dividende de l'exercice 1915 à 7 fr. 50 par action, contre 9 fr. pour l'exercice précédent. La Société Parisienne pour l'Industrie des Chemins de fer et Tramways atteint le cours de 200 ; les Voitures à Paris gagnent 4 fr. à 166 en raison du maintien à 9 fr. par action, du dividende de l'exercice 1915. La priorité Est-Parisien reste à 42.50, la Compagnie Générale Française de Tramways est ferme à 403. Les Tramways de Paris et du Département de la Seine font 174 ; les recettes-voyageurs réalisées par cette compagnie en mars 1916, atteignent 921.072 fr. 83, contre 748.720 fr. 90 en mars 1915. La Compagnie des Tramways Électriques de Bordeaux a valu 219 ; les actionnaires de cette Société réunis en Assemblée générale le 13 avril, ont fixé le dividende du dernier exercice à 10 fr. brut, contre 11 fr. 25 brut précédemment ; le solde de 5 fr. brut sera mis en paiement à partir du 15 mai prochain. La Société Grenobloise de Tramways Électriques a réalisé, au cours de l'exercice 1915, 844.069 fr. de recettes, contre 834.146 fr. en 1914 ; le bénéfice net est ressorti à 261.889 fr. au lieu de 224.053 fr. précédemment et le dividende a été fixé à 5 0/0 par action. Les Tramways de Lille-Roubaix-Tourcoing cotent 98.50, l'Ornemont Lyonnais de Chemins de fer et Tramways 96. L'annuité Lerouville-Sedan s'est traitée à 433.

Quelques rares transactions dans le groupe des valeurs de construction d'automobiles. L'action Automobiles Brasier fait 120 et la part 33.50, les Etablissements Chenard et Walcker se sont inscrits à 329, les Etablissements Mestre et Blaté à 179, les Automobiles Électriques Nitmelior à 52.50, les Automobiles Peugeot ont reculé de 504 à 551. L'Assemblée des actionnaires de la Société Roche-Schneider, tenue le 12 avril a fixé le dividende de l'exercice 1915 à 25 fr. par action, 50 fr. par part et 5 fr. par dixième de part.

L'arrêt rendu par le Conseil d'Etat dans l'affaire de la Compagnie Générale d'Éclairage de Bordeaux contre la Ville de Bordeaux est gros de conséquences : dans la Circulaire qu'il a fait tenir à tous ceux dont les intérêts se trouvent engagés dans des entreprises de ce genre, et qui contient le texte de l'arrêt, le Syndicat professionnel de l'Industrie du Gaz n'hésite pas à traiter son importance de capitale pour l'industrie du gaz. En conséquence, on peut s'attendre à voir se produire, avant longtemps, la généralisation, tant parmi les valeurs de gaz que parmi celles d'électricité utilisant le charbon comme source d'énergie, de la hausse des tarifs ; l'Est Lumière inaugure la série. Le Gaz de Paris, exploitation municipale, ne pourra sans doute pas aussi facilement que les autres prendre part au mouvement : nouvelle preuve que la conception de la municipalisation des services est antiéconomique au premier chef, mais la

Ville n'a d'ailleurs pas attendu la crise présente pour s'en apercevoir, à défaut sans doute de vouloir le reconnaître. L'Assemblée de la Compagnie Française d'Éclairage et de Chauffage par le Gaz a approuvé les comptes de l'exercice 1914-15, qui se soldent par un excédent de 835.000 fr., y compris le report de l'exercice précédent. En raison des circonstances, et neuf usines de la Société, sur trente-deux qu'elle possède, étant en pays envahi, il a été décidé de surseoir à la distribution d'un dividende et de reporter cette somme à nouveau. Le Gaz de Rosario vaut 15 et la Philadelphia Company 250. On annonce que le Conseil d'administration du Gaz de Rome convoquera prochainement les actionnaires pour leur soumettre un projet d'émission d'obligations.

Les valeurs d'électricité conservent une orientation satisfaisante. La Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité vaut 391, l'Électricité de Paris 440 l'action et 945 la part, l'Ouest-Lumière 109. L'Est-Lumière, se basant, comme nous l'avons dit, sur l'arrêt du Conseil d'Etat, se propose d'élever son tarif actuel d'un centime. La Thomson-Houston s'inscrit à 588. La Compagnie de Distribution d'Énergie Électrique est offerte à 400. Edison s'est échangé à 508, l'Éclairage Électrique à 140, l'Électricité de la Loire et du Centre à 325, la privilégiée Electricité de Limoges à 120.50, le Central électrique du Nord à 16.50 l'action et 3 la part, les Forges Motrices du Rhône à 60 l'action et 720 la part, Nitmelior à 52.50, la Thomson-Hellenique à 76.50. La Société Industrielle des Téléphones termine à 274 et la Compagnie Française de Câbles Télégraphiques à 149. L'American Telephone and Telegraph, dont les recettes nettes ont augmenté de 977.000 dollars durant le premier trimestre de 1916, revient de 780 à 762. Les Télégraphes du Nord s'inscrivent à 1032 ; indépendamment du dividende de 22 0/0 dont nous avons parlé la semaine dernière, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée d'effectuer les dotations suivantes : au fonds de réserve et de renouvellement (qui a été diminué par une dépréciation des valeurs de 5.830.063 fr. 40 c.) 3.472.222 fr. 22, à la caisse de retraites 555.555 fr. 56 et 694.444 fr. 44 au fonds de renouvellement des vapeurs-câbles. De plus, une somme de 2.083.333 fr. 33 sera réservée pour les impôts extraordinaires.

Le calme domine dans le compartiment des valeurs métallurgiques françaises. Les Acieries de France lont 730, contre 720. Les Forges et Acieries de la Marine passent de 1770 à 1780 ; l'Assemblée extraordinaire convoquée pour le 11 courant, n'ayant pu se tenir faute du quorum atteint, est renvoyée à une date ultérieure. L'Assemblée de Denain Anzin est convoquée pour le 13 mai prochain : mais, de même que l'an dernier, le Conseil ne pourra présenter de compte de profits et pertes, le siège d'exploitation se trouvant encore dans la région envahie. Les Ateliers et Chantiers de Bretagne se retrouvent à 121, de même que Decauville à 143, les Fonderies et Forges d'Alais à 292, Schneider et Cie (Le Creusot) à 1935, la Métallurgie de l'Ariège à 533, Monbard-Aulnoye à 306 l'action et 40 la part, les Acieries de Paris et d'Outreau à 1030, la jouissance Commentry-Fourchambault à 930. Les Chantiers et Ateliers de la Gironde sont demandés à 700. Les Constructions de Levallois-Perret restent à 125. Châtillon-Commentry recule de 2025 à 2015. Fives-Lille se ressaisit à 505.

L'Electro-Métallurgie de Dives accentue vivement son avance à 700, et il en va de même de la Compagnie Française des Métaux, qui est au-dessus de 800. Les Tréfileries et Laminoirs du Havre demeurent à 272.

On trouvera plus loin un exposé des comptes des Etablissements Continsouza, qui valent 215, les Etablissements Ballot fléchissent à 142, mais les Etablissements Keller-Leleux à 630, les Etablissements Hotchkiss à 450, sont à leurs cours de huitaine. Les Usines Bouhey passent de 113 à 119, les Moteurs à Gaz et Constructions Mécaniques de 84 à 91, les Moteurs Gnome de 2378 à 2395. Aucun changement en Freins Lipkowski à 74.50, en Société Française Stiger à 58.50, en Dietrich autour de 130. L'action Bi-Métal vaut 491 et la part est demandée à 730. L'action Alliages Colhias fait 120, tandis que la part, demandée à 200, est offerte à 300.

Les valeurs métallurgiques et industrielles russes, bien que moins traitées, demeurent fermes. L'ordinaire Briansk est à 339 et la privilégiée à 336. La Dnieprovienne se retrouve à 2.250 et la Makeevka privilégiée à 89. La Russo-Belge recule à 1.370. La Huta-Bankowa persiste à être

offerte à Paris à 1.300, tandis qu'on la traite à Lyon à 1.000 : cette offre parisienne n'est donc que vanité. L'*Oural-Volga* accentue sa hausse à 218. L'*Union Minière et Métallurgique en Russie* est offerte à 425. Les *Forges et Acieries du Donetz* paraissent intéressantes à 929. *Toula* à 1.061, les *Wagons à Pétrograd* à 189, les *Machines Hartmann* à 378, *Maltzoff* à 515, les *Usines Franco-Russes* à 580, n'ont varié que dans des limites étroites. La privilégiée *Haut-Volga* revient de 64 à 53, l'ordinaire fait 23.50. La *Platine* oscille entre 430 et 440.

American Smelters revient à 548 sur une partie de son avance antérieure, mais ayant, il est vrai, détaché son coupon dans le courant de la semaine. *Piombino* reste à 90 ; l'Assemblée ordinaire du 17 courant aura été suivie d'une autre extraordinaire, à laquelle devait être proposé de délibérer sur le paiement du dividende de l'exercice 1914.

De semaine en semaine les prix du cuivre-métal s'élèvent : ils atteignent aujourd'hui £ 130 au comptant et £ 125 à trois mois. Les stocks visibles en Angleterre, en France et en transit du Chili et de l'Australie au 15 avril, s'élèvent à 14.900 tonnes, soit une augmentation de 2.829 tonnes pour la quinzaine. Le *Rio-Tinto* passe de 1.747 à 1.755. La *Tharsis* vaut 148.50. L'action *Boléo* passe vivement en fin de semaine à 810 et la part à 498. Les mines porphyriques américaines sont sans changement : l'*Utah Copper* à 492, la *Ray Copper* à 150, la *Chino Copper* à 330. *Miami Copper* n'a pas varié à 243, non plus que *Cape Copper* à 124. *Spassy* recule de 55 à 52.25 et *Montecatini* de 122 à 114.50, cependant que *Cuivre et Pyrites* passe de 210 à 215 et *Pena Copper* de 27 à 30. *San Platon* à 155 l'action, à 51 la part, *San Miguel* à 26, n'appellent aucune remarque. Enregistrons, sans commentaires superflus, les cotations suivantes : jouissance privilégiée *Bor* 900 ; *Campanario* 70 l'action, 21.50 la part ; *Catemou* 725 la privilégiée et 56.50 l'ordinaire ; *Métallurgique du Caucase* 317 ; *Huelva Copper* 15.50 ; *Mount Elliott* 130 ; *Naltagua* 65 l'action et 28.25 la part ; *Chanaral* 417. L'action *Corocoro* vaut 36.50, bien influencée par le bruit qui court qu'un dividende total de 4 fr. pourrait être réparti.

Le plomb-métal progresse jusqu'à £ 36 1/8. *Penarroya* se fixe à 1670. Comme nous l'avons annoncé antérieurement, le Conseil d'administration de la Société Minière et Métallurgique de Penarroya, faisant usage de la faculté d'anticiper le remboursement des obligations de la Société des Produits Chimiques de Marseille-l'Estaque, a décidé de procéder au remboursement intégral de ces titres à partir du 1^{er} juillet prochain à raison de 499 fr. 60 par obligation, somme qui sera payée en même temps que le coupon semestriel échéant à la même date. Les obligataires peuvent dès à présent, s'ils le désirent, présenter leurs titres au remboursement ; le montant du remboursement, 499 fr. 60, leur sera payé en même temps que le prorata du coupon d'intérêts échéant le 1^{er} juillet, calculé, sous déduction des impôts, par quinzaine échue depuis le 1^{er} janvier 1916. Toutes ces obligations cesseront de porter intérêt à partir du 1^{er} juillet 1916. *Aguilas* se retrouve à 70. Le *Laurium Français* est passé de 290 à 305.

Le zinc-métal a, de nouveau, dépassé le cours rond de £ 100 et termine à £ 98. L'action *Ain-Arko* vaut 120 et la part 59. L'action *Djebel-Ressas* s'inscrit à 385 et la part à 50. La part *Guergour* seule est cotée à 76 contre 58. Offert d'abord à 1800, l'*Omnium d'Algérie et de Tunisie* est traité à 1780 puis à 1800. *Sidi-Bou-Aouane* consolide à 173 la plus grande partie de son avance récente. *Bou-Thaleb* s'avance de 125 à 135. *Djendli* reste à 27.50 et la *Vieille-Montagne* à 690. *Butte and Superior* recule de 605 à 588, *Kef Chambi* de 80 à 77, *Ouasta-Mesloula* de 795 à 773.

Parmi les mines de fer et diverses, *Heras-Santander* progresse de 178 à 189, tandis qu'*Almagrera* revient de 78.75 à 75.75. Les *Mines et Fonderies de Pontgibaud* cotent 540 contre 510. *Mines et Mine-rais* se retrouvent : l'action à 80, la part à 4. Les *Mines de l'Ariège* valent 31 au lieu de 28. Les *Mines de Meria* sont cotées 9. L'action de jouissance *Kinta* s'inscrit à 126 et la part à 268. On parle d'un projet de fusion entre l'*Alpine* et la *Compagnie des Fers de Prague* par voie d'absorption de cette dernière. L'échange des actions se ferait à raison d'une action Fers de Prague pour 3,7 actions *Alpine*, ce qui comporterait la création de 266.400 actions nouvelles *Alpine*. Le *Nickel* progresse à 1155 ; indépendamment du dividende de 45 fr. par action qui sera distribué pour l'exercice 1914-15, une somme de 10 fr. par action sera ré-

partie sur les bénéfices réservés de l'exercice 1913-14, dont le dividende avait été ramené de 45 fr. à 35 fr. net ; il sera donc distribué en tout 55 fr. net.

La fermeté des charbonnages français ne se dément pas, et s'accentue même dans certains cas. *Ahun* reste à 80. *Bruay* s'avance de 1435 à 1490 ; le coupon n° 31, détaché en février dernier, est d'un montant de 20 fr. 10. *Clarence* revient à 225 et *Lens* à 945. *Ligny-les-Aires* se traite toujours à 643, de même qu'*Albi* à 490 et *Blanzy* vers 703. *Carmaux* oscille autour du cours rond de 2600 ; on trouvera plus loin le détail de la répartition pour 1915, décidée par la dernière Assemblée. *Grand'Combe* vaut 2115, *Montrambert* 619, les *Houillères de Saint-Etienne* 466, la *Compagnie Générale des Charbonnages* 461. Les *Mines de la Loire* font 267 ; l'Assemblée a ratifié la proposition du Conseil d'acquérir, pour un peu plus de 2 millions de francs, un lot de terrains à l'ouest de Saint-Etienne, afin d'éviter de coûteuses indemnités. Les *Charbonnages du Tonkin* s'approchent du cours rond de 1890.

Les charbonnages russes et divers ne sont pour ainsi dire pas traités. L'*Anthracite Russe* se retrouve à 69, les *Charbonnages d'Ekaterine* à 700, les *Mines de Houille et de Fer de la Russie Méridionale* à 79, *Pobedeno* à 44 l'action et 12.75 la part, les *Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale* à 282. Le *Shansi* (*Pekin Syndicate*) fait 18 et *Héraclée* 104.50. *Trifail* maintient son dividende à 5 0/0.

Les valeurs russes de pétrole sont en moins bonne tendance. Le *Naphite* fléchit à 334 contre 343. Le nombre des actions de cette Société présentées à l'Assemblée générale du 13 avril 1916 n'ayant pas été suffisant pour décider des questions ayant rapport au renouvellement du droit accordé au Conseil d'administration de louer ou acquérir des terrains et de participer à des entreprises analogues, de présenter des actions de la Société en cautionnement et de réaliser la seconde moitié de l'émission supplémentaire des actions, conformément à la décision de l'Assemblée du 23 novembre 1913, une nouvelle Assemblée générale est convoquée pour le 22 avril/5 mai, au siège de la Société, à Petrograd. *Bakou*, qui avait subi quelques réalisations, se reprend en fin de semaine et finit à 1387 ; rappelons que le dividende de l'exercice 1915 sera de 60 roubles contre 50 roubles précédemment. *Lianosoff* s'inscrit à 275, *North Caucasian* à 38.25, *Maikop Spies* à 3, *Spies Petroleum* à 20.50, *Russian General Oil* à 25.

Oklahoma abandonne encore trois francs à 85, *Mexican Eagle* se traite à 42. La privilégiée *Franco-Wyoming* se retrouve à 113.50 et l'ordinaire à 38.50. *Royal Dutch* est à 435 contre 441 ; le dividende de cette Société, pour 1915, seraient maintenu à 49 0/0 par action, sur lesquels 15 0/0 ont été déjà payés. Le solde sera déclaré fin juin. En même temps, la *Royal Dutch* procéderait à une augmentation de son capital ; les actionnaires actuels auraient un droit de préférence à la souscription à raison d'une action nouvelle, au pair, pour trois anciennes.

L'action de la *Compagnie Industrielle des Pétroles* recule à 671 contre 676, la part à 582 contre 588, l'*Omnium International des Pétroles* est immobile à 370.

Les prix du pétrole brut, dit le *Moniteur des Pétroles Roumains*, sont extraordinairement fermes et ont enregistré pendant tout le cours de la quinzaine écoulée des hausses tellement extraordinaires que personne ne les aurait crues possibles il y a un mois. Le prix du jour pour la marchandise qui arrive sur le marché libre peut être fixé de 6 fr. 70 à 7 fr. les 100 kilogr., alors qu'il y a quelque temps, le prix était d'environ 4 fr. Les exportations de pétrole de Roumanie à destination de l'Allemagne ont atteint, en 1915, 154.688 tonnes contre 99.168 tonnes en 1914 ; les exportations à destination de l'Autriche se sont élevées à 225.699 tonnes en 1915 contre 84.253 tonnes précédemment.

Les valeurs roumaines de pétrole sont sans modifications notables. *Astra Romana* est à 989. *Colombia* à 870 contre 873, *Steaua Romana*, bien influencée par la fixation du dernier dividende à 10 0/0, gagne encore quelques francs à 840, contre 830.

Le caoutchouc fléchit à 3 sh. 2 d. Le groupe des valeurs de caoutchouc, impressionné par ce fléchissement, fait preuve d'hésitation. La *Malacca Rubber* maintient cependant son avance : la privilégiée est à 123 et l'ordinaire à 133.50. Comme nous le faisions dernièrement pressentir, les ré-

sultats obtenus par cette Société en 1915 ont été beaucoup plus favorables que ceux du précédent exercice, les produits nets s'étant élevés à £ 252.005, contre £ 144.223 en 1914. Le Conseil proposera à l'Assemblée des actionnaires convoquée pour le 26 avril de fixer le dividende, net d'income-tax, à 40 0/0 ou 8 shillings, au lieu de 17 1/2 0/0 ou 3 sh. 6 d. pour 1914. Rappelons qu'un acompte de 2 sh. sur ce dividende a été payé en décembre dernier. *Kuala Lumpur* se négocie à 117 ; cette Compagnie déclare pour l'exercice finissant le 30 juin prochain un dividende de 20 0/0, soit 4 sh. par action, payable le 4 mai. *Gula Kalumpong* s'inscrit à 46.50, contre 49.75 ; nous avons annoncé précédemment que le dividende de l'exercice 1915 avait été porté à 13 3/4 0/0 contre 10 0/0 en 1914. La récolte de caoutchouc s'est élevée à 1.053.185 lbs au lieu de 825.495 en 1914. Elle provient de l'exploitation de 3.350 acres sur les 4.417 qui composent l'aire cultivée en caoutchouc appartenant à la Compagnie. En 1914, le nombre d'acres en rapport était de 2.923. Le prix moyen de vente est ressorti à 2 sh. 4 d. au lieu de 2 sh. 3 d. 3/16 en 1914. La Compagnie n'a donc que très peu profité de la hausse du caoutchouc qui s'est produite à la fin d'octobre 1915. Par contre, son prix de revient s'est abaissé dans des proportions notables : il a été ramené à 10 d. 13/16 (non compris les risques de guerre), au lieu de 12 d. 3/16 en 1914. Le bénéfice net a été de £ 76.548, en augmentation de £ 22.000 sur le bénéfice de l'année précédente. Une somme de £ 10.000 a été placée à la réserve et £ 11.000 ont été reportées à nouveau. *Sumatra* s'avance à 620, contre 583, sur l'annonce d'un deuxième dividende intérimaire de 7 1/2 0/0 pour l'année finissant le 30 avril. *Siboga* détache son coupon, net d'impôts, de 1 fr. 50, représentant un acompte de dividende sur les résultats de l'exercice clos le 30 mars, et se retrouve à 40. L'ordinaire *Tapanoëlie* fléchit à 330, contre 340, l'action de dividende à 166, contre 172 ; *Kalitengah* cote 23. La *Société Financière du Caoutchouc* est en meilleure tendance à 99.23, *Padang* s'échange à 86, *Eastern Rubber* à 26.50. L'action *Pointe-à-Pitre* se reprend et finit à 425, la part est toujours aux environs de 129, la *Compagnie Afrique et Congo* passe de 82 à 85. L'ordinaire *Hutchinson* regagne une partie de son coupon à 703, la privilégiée n'est pas cotée ; les *Établissements Bergougnan* bondissent de 1700 à 1790, les *Établissements Bognier et Burnet* sont fermes à 186 et *Prowodnik* est morne à 340.

Les valeurs de phosphates reproduisent leurs cours de la semaine dernière : les *Phosphates de Gafsa* se retrouvent à 783 et les *Phosphates Tunisiens* à 335.

Les statistiques du Chili marquent une amélioration sensible sur les chiffres d'expédition du nitrate au 31 mars dernier. En mars 1915, il avait été expédié en Europe et en Egypte 30.000 tonnes de nitrate et aux Etats-Unis 89.000 tonnes ; en mars 1916, il a été expédié 80.000 tonnes en Europe et en Egypte et 117.000 tonnes aux Etats-Unis.

Le *Lautaro* est en progrès à 265, le *Lagunas* est calme aux environs de 47. La *Société Norvégienne de l'Azote* rétrograde à 409.

La privilégiée *Sucreries et Raffineries Say* est sans changement à 261, l'ordinaire fléchit à 445 ; la privilégiée *Raffineries et Sucreries d'Egypte* s'inscrit à 91.50 et l'ordinaire à 73. Il y a eu de nombreux achats sur les *Sucreries Brésiliennes* qui sont montées rapidement de 186 à 220. La *Sucrerie de Porto-Rico* s'échange à 56 ; *Eridania* recule de 438 à 435. Les *Établissements Debray*, qui ont détaché le 15 avril un coupon de 12 fr., en regagnent une partie à 753 ; l'ordinaire *Raisin de Corinthe* progresse à 273, contre 266, la part est calme à 33.75. Les actionnaires de la *Société Distillerie de la Linque Bénédictine de Fécamp* sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le 9 mai prochain, à Paris, à l'effet d'examiner les comptes de l'exercice 1915-16, de voter la distribution du complément de l'intérêt de 6 0/0 et de fixer le dividende, enfin de statuer sur l'emploi des bénéfices non distribués. La *Société Hellénique des Vins et Spiritueux* cote 170, les *Biscuits Olivet* 80, *Saint-Raphaël-Quinquina* 70 ; l'ordinaire *Moulins de Corbeil* est aux environs de 134.

Il y a eu quelques réalisations cette semaine sur les *Tabacs des Philippines* qui ont ramené la valeur à 570, contre 575. Les actionnaires de la *Manufacture de Tabacs, Cigares et Cigarettes Bastos* réunis en Assemblée générale ont approuvé les comptes de l'exercice 1915, qui accusent un bénéfice net de 504.047 fr., donnant lieu à la réparti-

tion d'un dividende de 33 fr. brut par action, contre 23 fr. net précédemment.

Les *Docks et Entreports de Marseille* reculent à 424; l'Assemblée des actionnaires, qui s'est tenue le 18 avril, a fixé le dividende du dernier exercice à 25 fr., au lieu de 20 fr. pour l'exercice précédent. Les *Entrepôts et Magasins Généraux de Paris* ont valu 335. *Paris-France* perd une partie de son avance à 953, contre 963; l'ordinaire *Printemps* est sans changement à 288, la privilégiée à 237, les *Magasins Modernes* sont en bonne tendance à 197.

Les valeurs de produits chimiques sont soutenues. *L'Air Liquide* passe de 265 à 290, l'action *Usines du Rhône* est en reprise à 3.300, contre 3.220, la part à 78, contre 765. La *Dynamite Russe* s'échange à 193; l'Assemblée de cette Société, tenue le 23 mars, a voté des dividendes de 10 fr. par action de priorité et de 9 fr. par action ordinaire entièrement libérée pour l'exercice clos le 30 juin dernier. Ces dividendes, qui sont en augmentation d'un franc sur les précédents, seront payables à une date que le Conseil fixera ultérieurement. Le *Sud-Russe* fléchit à 900, contre 950; l'*Oxydrique* à 115, contre 125. L'*Electro-Chimie de Bézel* reste à 320. L'ordinaire *Produits Chimiques et Explosifs* à 140; les actionnaires de cette dernière Société ont récemment approuvé les comptes de l'exercice 1915 qui se soldent par un bénéfice net de 92.292 fr., donnant lieu à une répartition de 3 fr. 50 par action; il sera fait, en outre, un remboursement de 14 fr. par titre. Les *Procédés Raoul Pictet* se traitent à 172, la part *Matières Plastiques* s'avance à 480, contre 400. Les *Produits Chimiques d'Alais et de la Camargue* (Péchiney et Cie), qui se négocient à Lyon, se maintiennent aux en irons de 1288, bien impressionnés par l'annonce d'un dividende de 50 fr. pour 1915, au lieu de 20 fr. en 1914.

Le *Petit Journal* est en progrès à 294, contre 287; l'Assemblée du 17 avril a maintenu le dividende de l'exercice 1915 à 18 fr. par action; ce dividende sera payable à partir du 4^{er} mai; la part *Petit Parisien* finit à 491.

Les actionnaires du *Musée Grévin* sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire, pour le 16 mai prochain, à l'effet de statuer sur la prolongation de la durée de la Société, sur la transformation d'une partie du musée en salle de cinématographe et aussi sur l'augmentation éventuelle du capital.

Les *Etablissements Gaumont* valent 207, contre 205; l'action *Cinéma Eclipse* est à 83.50, ex-coupon de 6 fr., et la part à 53.50, ex-coupon de 2 fr. 50. *Cinéma-Exploitation* s'inscrit à 130, les *Etablissements Pathé frères* s'immobilisent à 102.

Le *Casino de Nice* ne varie guère à 314, le *Cercle de Monaco* fléchit à 234, contre 2420.

A LONDRES

Les affaires ont été peu actives cette semaine; la tendance assez soutenue au début a été moins bonne par la suite, sans doute à cause des difficultés que rencontre le cabinet anglais dans la question du service obligatoire.

Le groupe des fonds britanniques est irrégulier. Le *Consolidé 2 1/2* revient à 57 1/4, contre 57 1/2, le *War Loan* ancien gagne 1/4 à 87 3/4; le *War Loan* nouveau résiste bien à 96 3/4; l'*Emprunt français* gagne en fermeté à 85 1/2 à la faveur du recul du chèque.

Les affaires se sont confinées sur les actions de Sociétés de navigation et les valeurs de caoutchouc, qui offrent une grande résistance à la baisse.

A NEW-YORK

La Bourse de New-York est restée sur l'expectative au début de la semaine, en attendant l'envoi de la note du président Wilson à l'Allemagne et les déclarations du président qu'il devait présenter au Congrès au sujet de la conduite de la guerre sous-marine allemande. Ces déclarations, qui ont le caractère d'un prémissaire contre la barbarie allemande, ont provoqué de vives offres de la part des vendeurs à découvert: toute la cote est en recul sensible.

Les valeurs les plus affectées par la baisse ont été certaines valeurs de guerre sur lesquelles la spéculation avait commis des excès au cours de l'année dernière. C'est ainsi que *Bethlehem Steel*, qui valait 470, samedi dernier, a rétrogradé à 420. La tournure peu favorable de la crise mexicaine s'est reflétée sur les valeurs mexicaines: *American Smelting* revient de 99 5/8 à 96 1/4. *Mexican Petroleum* recule de 103 1/4 à 101 1/2.

Les valeurs de cuivre restent indifférentes à la

hausse vertigineuse du métal: *Anaconda* revient de 85 1/4 à 82 1/2, ex-c., *Utah Copper* de 80 3/4 à 80.

Les actions de chemins de fer sont plus faibles. *Athlone* revient de 102 7/8 à 101 1/2, *Canadian Pacific* recule à 165 1/8, *Pennsylvania* recule de 56 3/4 à 56 1/4, *Southern Pacific* s'inscrit à 95 3/4 contre 96 1/2, *Union Pacific* à 130 1/2 contre 131 1/2.

Le renchérissement des frets pèse sur le prix du blé à Chicago: 1.13 1/2.

Sur le marché du change, la livre câble transfert reste à 4 77; le dollar s'est fortement dévalué à 5.96; le change allemand est en sensible reprise à 75 3/4 (pair 95 1/4).

Bons et Obligations de la Défense Nationale.

Tout Français collabore à la victoire en souscrivant aux Bons et aux Obligations de la Défense nationale.

Bons de la Défense. — Les Bons conviennent à ceux qui veulent faire un placement à court terme. Ils sont à échéance de trois mois, six mois, un an, avec faculté de renouvellement. L'intérêt se paie d'avance et net d'impôt: il est de 4 00 pour les Bons remboursables à trois mois et de 5 00 pour ceux remboursables à six mois ou un an.

Montant des Bons	Somme à payer pour avoir un Bon remboursable		
	dans 3 mois	dans 6 mois	dans un an
fr.	fr.	fr. c.	fr.
100	99	97 50	95
500	495	487 50	475
1.000	990	975 »	950

Obligations de la Défense. — Les Obligations s'adressent aux capitalistes qui veulent faire un placement à longue échéance et retrouver intégralement leurs disponibilités. Elles sont remboursables au pair, au plus tard en février 1925; toutefois, l'Etat se réserve le droit de les rembourser à toute époque, à partir du 16 février 1920. Leur durée est donc appelée à varier entre cinq et dix ans.

L'intérêt, de 5 00 net d'impôt, se paie par semestre et d'avance, les 16 février et 16 août de chaque année.

Le taux de capitalisation ressort aux environs de 5.60 0/0 pour le cas où les Obligations seraient remboursées en 1925 et à près de 6 0/0 pour le cas où elles seraient remboursées par anticipation en 1920.

Elles sont émises du 15 au 30 avril, aux conditions suivantes, prix nets, intérêts déduits:

Du 15 au 30	Montant des obligations	... Fr. 100	500	1000
avril	Prix net à payer	95 35	476 71	953 42

Négociations de titres à Londres.

Une information de source anglaise, reproduite par plusieurs journaux et qui, d'ailleurs, a fait l'objet de circulaires de la part de plusieurs établissements de banque, fait connaître que le Trésor britannique a décidé de renoncer, sous certaines conditions, à l'obligation imposée aux vendeurs de titres au Stock-Exchange de Londres, de justifier de la possession matérielle (physical possession) desdits titres dans le Royaume-Uni depuis le début de la guerre. A la condition que les fonds provenant des ventes soient investis en titres du Gouvernement britannique, les valeurs qui ont été détenues depuis le 30 septembre 1914, soit dans les Dominions, soit dans les pays alliés, soit dans les pays neutres, pourront désormais être vendues et livrées légalement sur le marché de Londres.

Il importe à ce propos de prévenir l'erreur de certains capitalistes français, qui ont cru voir dans cette autorisation nouvelle la possibilité de réaliser indirectement leurs valeurs étrangères en les transformant d'abord en titres du Gouvernement britannique. Ces titres devront être inscrits conjointement au nom de l'acheteur et à celui de son banquier ou broker, ce dernier garantissant qu'ils ne seront ni vendus ni l'objet d'un nantissement d'avances pendant la guerre. Les fonds provenant des négociations effectuées sous le régime prévu plus haut, seront donc immobilisés complètement jusqu'à la cessation des hostilités. Le seul moyen de réaliser définitivement des titres sur le marché de Londres, lorsque ces titres appartiennent à des

Français et n'ont pas cessé depuis le début de la guerre d'être la propriété de Français, c'est de les négocier au Stock-Exchange par l'intermédiaire de la *Banque de France*, ainsi qu'il a été réglé par la Convention franco-anglaise du 8 février dernier.

Rappelons que la *Banque de France* reçoit les ordres de négociation à Paris, 25, rue Radziwill, et dans toutes ses succursales et comptoirs.

Chronique des Mines d'Or

Les résultats de la production de l'or en mars au Transvaal sont légèrement inférieurs à ceux du mois précédent, la production moyenne quotidienne ayant été de 25.700 onces seulement, contre une moyenne de 25.980 onces en février. Pour le mois de mars entier, la production a été de 796.689 onces évaluées à £ 3.384.121, contre 753.594 onces et £ 3.201.063 en février. Le nombre des indigènes employés dans les mines d'or a atteint son maximum en janvier 1916: 209.835; depuis lors, il tend à diminuer graduellement: 209.426 en février et enfin 203.575 en mars.

L'activité des mines d'or est alimentée au Stock-Exchange par les achats provenant de Johannesburg et du Cap. Ces achats se concentrent presque exclusivement, comme précédemment, sur les Sociétés de l'Extrême-Est du Rand. Un facteur qui n'a pas peu contribué à accroître l'intérêt du marché pour le groupe de l'Est est le bruit de la participation des financiers américains à l'exploitation des terrains miniers de cette région du Rand, soit en aidant à la fusion de certaines Compagnies existantes, soit en leur fournissant le capital d'exploitation qui leur manque. Il n'est pas douteux que si ce bruit se confirmait, le marché des mines d'or entrerait dans une nouvelle période d'activité. Quant aux mines d'affleurement ou à celles dont la durée et les dividendes peuvent être estimés avec quasi-certitude, elles sont, pour l'instant tout à fait négligées.

Un certain nombre de Compagnies ont publié récemment leurs rapports concernant leurs opérations et les résultats obtenus en 1915. Celui de la *Brakpan Mines*, dont nous avons donné un aperçu il y a huit jours, est très encourageant, au point de vue des perspectives de la mine. Aussi l'action, qui valait 100 il y a quinze jours, s'avance-t-elle à 107. *Geduld* est également en bonne tendance à 64. Cette Compagnie a réalisé des progrès sensibles au cours de l'année dernière. La Compagnie *Goetz*, qui détient un gros stock de *Geduld* et de *Modderfontein Deep*, est l'objet de quelques affaires aux environs de 20 l'unité.

Le groupe *Modderfontein* est toujours en vedette. La *New Modder* se tient vers £ 16 3/4; la déception causée par le veto du Gouvernement au sujet de la division des titres est oubliée. La *Modder Deep* s'inscrit aux environs de £ 6 3/8. Ces deux titres ne se traitent qu'à Londres. La *Modder B*, qui se négocie à Londres et à Paris, a été recherchée jusqu'à 181. Pour 1915, Compagnie a réalisé un bénéfice net de £ 650.173, contre £ 454.903 en 1914. Son dividende a pu être élevé à 13 sh. 1/2, contre 11 sh. en 1914. Les réserves à la fin de 1915 présentaient, par rapport à ce qu'elles étaient en 1914, une amélioration de 18.200 tonnes en quantité et de 0,15 dwt comme teneur.

Mais la palme de la hausse sensationnelle appartient à la *Spring Mine*, qui ne valait que 3 sh. avant la guerre et qui s'est avancée à £ 2 3/4. Il ne s'agit jusqu'à présent que d'espérances, mais il est probable que ces chances se réalisent. La mine n'a pas encore commencé ses broyages, mais ils sont prévus pour le début de l'année prochaine.

Quoique située dans la même région, *East Rand* fait contraste avec les Sociétés précédentes. Le rapport déclare que les développements de l'année ont été nettement décevants: le tonnage du minerai payant a été faible. Des recherches seront faites dans d'autres parties de la concession. L'action est faible aux environs de 25.

On attend anxieusement le rapport de la *Crown Mines*, qui serait, parait-il, peu encourageant quant aux perspectives d'avenir. L'action est négligée. La *Rand Mines*, qui possède un gros stock de ces titres en portefeuille, est lourde en conséquence vers 100 fr.

Rose Deep se retrouve à 37.50. Le bénéfice de 1915 s'élevant à £ 278.303 n'est qu'un peu supérieur à celui de l'année précédente. Les réserves de minerai payant sont estimées à 3.605.390 tonnes, d'une teneur de 5,2 dwts. L'Assemblée se tiendra le 14 juin.

Village Deep présente également un bénéfice un peu inférieur à celui de 1914. Les réserves de minerais sont de 2.631.600 tonnes, d'une valeur de 6,6 dwts.

en diminution de 271.800 tonnes et de 0.2 dwt respectivement. *Robinson Gold* est négligée à 30.

City Deep maintient sa bonne tendance à 108. Le rapport de l'exercice est très satisfaisant, comme on s'y attendait.

Consolidated Goldfields perd 2 francs à 36. *Robinson Deep* revient à 25.

La fermeté domine sur les valeurs de terrains, malgré que l'heure des dividendes ne paraît pas près de sonner. *La Chartered* fait bonne contenance à 15. *Tanganyika* revient à 55. *Transvaal Land* a des amateurs à 19.

Leno Goldfields se retrouve à 42.25, ex-coupon.

Las Dos Estrellas, au Mexique, s'inscrit à 125, sans changement.

Mines de diamant calmes. *Les De Beers* s'inscrivent : la préférée à 388, l'ordinaire à 299.

ENTREPRISES ET VALEURS EN SOUFFRANCE

Obligations Saint-Louis San Francisco 4 1/2 0/0 dites New-Orléans Texas and Mexico Division. — Nous insistons sur l'urgence qui s'impose aux porteurs de ces titres d'opter pour l'une ou l'autre des deux combinaisons que nous avons exposées dans le plan de réorganisation publié dans le numéro du 12 mars.

Le dépôt des titres et des pouvoirs à l'*Equitable Trust* devait être effectué primitivement avant le 15 avril, dernier délai. Mais un délai supplémentaire a pu être obtenu. Néanmoins, ce délai supplémentaire n'est pas déterminé, de sorte que les banques ou l'*Equitable Trust Company* qui reçoivent les dépôts ne peuvent garantir qu'ils seront acceptés pour adhérer à la réorganisation.

Obligations Québec Railway. — Le Comité de Défense des obligataires Québec Railway (Saguenay and Eastern) a été saisi d'une offre de rachat global des obligations circulant en France au prix de 300 fr. plus paiement immédiat de tous les coupons échus. Le Comité a accepté de présenter cette offre aux porteurs, mais a demandé, avant de la faire, que sa réalisation fût entourée de garanties indispensables qui n'ont pas encore été fournies par le groupe canadien.

Dividendes et Coupons

Banque Privée. — L'Assemblée du 15 avril a approuvé les comptes que nous avons exposés dans notre numéro du 2 courant. Il a été décidé de payer, à partir du 1^{er} mai, le solde de dividende de l'exercice 1914 qui avait été différé, soit 10 fr. par action.

Banque de Bordeaux. — L'Assemblée du 12 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1915 et fixé le dividende à 15 fr. par action, alors qu'il n'avait rien été réparti pour 1914. Ce dividende est actuellement mis en paiement à raison de 11 fr. 85 net par action.

Société Lyonnaise de Dépôts. — L'Assemblée, tenue le 1^{er} avril, a décidé la distribution, pour l'exercice 1915, et le paiement à partir du 30 courant, d'une somme de 5 fr. brut ou 4 fr. 80 net par action représentant l'intérêt statutaire de 4 0/0 sur le capital versé.

Compagnie Française de l'Afrique Occidentale. — L'Assemblée est convoquée pour le 1^{er} mai. Il lui sera proposé de répartir, pour l'exercice 1915, un dividende de 60 fr. brut par action, contre 50 fr. brut précédemment, à compte duquel 6 fr. 25 brut ont été déjà payés en janvier dernier.

Crédit Foncier. — Le solde de dividende de 12 fr. 50 brut, payable en juillet prochain, peut être touché dès à présent sous escompte au taux des avances de la Banque de France.

Crédit Foncier Franco-Canadien. — Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée, convoquée pour le 16 mai, la distribution d'un dividende de 27 fr. 50 par action, contre 26 fr. pour 1914.

Banque de Commerce de Moscou. — Le bénéfice net obtenu en 1915 s'élève à 2.234.503 rbs ; il sera réparti un dividende de 6 1/2 0/0.

Banque de Commerce de Sibérie. — L'exercice 1915 se solde par un bénéfice net de 4.100.000 rbs contre 3.470.000 rbs, après attribution de 2.843.000 rbs aux amortissements et créances douteuses, au lieu de 3.20.000 rbs précédemment. Le dividende est porté de 15 rbs à 22 rbs 50 par action.

Banque Russ-e pour le Commerce Étranger. — Les bénéfices nets de l'exercice 1915 s'élèvent à 11.600.531 roubles au lieu de 9.900.000 roubles pour l'exercice 1914. Après avoir consacré 7.223.964 roubles aux créances douteuses, pertes, etc., le dividende est porté de 15 roubles à 22 rbs 1/2 par action.

Havraise Péninsulaire à Navigation à Vapeur. — Les recettes de l'année 1915 se sont élevées à 1.483.330 fr., au lieu de 8.667.910 fr. en 1914. Les dépenses de toute nature ont atteint 7.474.123 fr. du lieu de 7.614.630 fr. L'excédent des recettes ressort

donc à 3.009.407 fr., au lieu de 1.653.310 fr. Les frais généraux et l'amortissement du matériel naval, auquel il est affecté cette année 1.225.518 fr. au lieu de 764.152 fr. l'an dernier, ramènent le bénéfice net à 1.670.801 fr. au lieu de 770.825 fr. en 1914. Le dividende est de 10 0/0 ou de 50 fr. par action au lieu de 40 fr. précédemment ; il est en outre affecté 1 million au fonds de prévoyance et reporté à nouveau 51.120 fr.

Transports Maritimes à Vapeur. — Les bénéfices réalisés en 1915 s'élèvent à la somme de 687.313 fr. contre 26.024 fr. en 1914. Le dividende, qui avait été ramené l'an dernier à 15 fr. par action, va être relevé à 35 fr., dont 20 fr. seront payables le 1^{er} mai et 15 fr. le 1^{er} novembre prochains.

Automobiles de Place. — Le dividende de l'exercice 1915 sera fixé à 7 fr. 50 brut par action, au lieu de 9 fr. brut pour 1914.

Automobiles Th. Schneider. — Le dividende différé de 5 fr. annoncé aux actionnaires à l'Assemblée du 6 avril est actuellement mis en paiement.

Gaz de Rome. — Le dividende de l'exercice 1915 est actuellement mis en paiement, à raison de 20 lire brut ou 18 fr. 60 net par action, en échange des coupons n^os 9 et 10.

Aciéries et Forges de Firminy. — Le solde du dividende de l'exercice 1914-15, soit 30 fr. par action, sera mis en paiement à partir du 30 courant.

Etablissements Lyonnais Rochet-Schneider. — Le dividende des actions a été fixé à 25 fr. pour l'exercice 1914-15 contre 12 fr. 50 pour 1913-14. Le solde de 20 fr. brut sera mis en paiement à partir du 5 mai prochain, en même temps que sera faite une répartition de 50 fr. par part.

Mines de la Périnnière. — Le bénéfice net de l'exercice 1915 s'est élevé à 1.029.939 fr., supérieur de 313.488 fr. au précédent. La répartition sera élevée de 30 fr. à 33 fr. brut par action.

Mines de Carmaux. — L'Assemblée a fixé le dividende de l'exercice 1915 à 1.25 fr. brut par action, au lieu de 115 fr. brut pour 1914, sur lequel un acompte de 25 fr. a été payé en octobre dernier. Sur le solde brut de 6.288.000 fr., une réserve de 2.150.000 francs a été constituée pour les victimes de la guerre, pour le remplacement du matériel et le réapprovisionnement, 1.190.000 fr. ont été consacrés à l'amortissement intégral des travaux de premier établissement, 2.948.000 fr. ont été affectés au dividende et 48.000 fr. ont été reportés à compte nouveau.

Mines de la Loire. — L'Assemblée du 17 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1915 et fixé à 11 fr. brut, contre 8 fr. brut par action, le dividende qui sera payé à partir du 15 juin prochain.

Houillères de Montrambert. — L'Assemblée a fixé le dividende à 36 fr. par action ; 8 fr. d'acompte ayant été distribués en octobre, le solde de 28 fr. par action est actuellement mis en paiement.

Kuala-Lumpur. — Un dividende intérimaire, à valoir sur l'exercice 1915-16, vient d'être déclaré pour être payé à partir du 4 mai prochain. Il sera de 20 0/0 ou 4 sh. par action.

Etablissements Debray. — Un acompte de dividende de 12 fr. net par action est actuellement mis en paiement.

Docks et Entrepôts de Marseille. — Le dividende de l'exercice 1915 a été fixé à 25 fr., contre 20 fr. précédemment. Un acompte de 7 fr. 50 a été payé en novembre dernier, et le solde est actuellement mis en paiement.

Manufacture de Tabacs, Cigares et Cigarettes J. Bastos. — L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1915 qui accusent un bénéfice net de 804.047 fr. Le dividende a été fixé à 35 fr. brut par action, contre 3 fr. net précédemment, et il a été reporté à nouveau 162.663.

Société d'Explosifs et de Produits Chimiques. — L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1915, qui se soldent par un bénéfice net de 992.2.2 fr., et fixé le dividende à 3 fr. 50 par action, indépendamment d'un remboursement de 14 fr. par titre.

La Soie. — Cette Société paiera, à partir du 25 courant, un acompte de 8 fr. sur le dividende de l'exercice 1914-15.

Le Petit Journal. — L'Assemblée du 17 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1915 et fixé à 15 fr. brut par action le dividende qui sera payé à partir du 1^{er} mai prochain.

Assemblées et Bilans

Crédit Lyonnais.

L'Assemblée du Crédit Lyonnais s'est tenue à Lyon le 15 avril, sous la présidence de M. Béthenuod, président du Conseil. Elle a approuvé les comptes du dernier exercice et fixé le dividende, ainsi qu'il nous l'avons annoncé, à 30 fr., moins

les impôts, contre 25 fr. pour l'exercice précédent. Un acompte de 12 fr. 50 avant été payé le 25 mars, il reste un solde de 17 fr. 50 qui sera payé le 25 septembre, impôts à déduire.

Voici la comparaison du bilan arrêté au 31 décembre dernier avec le précédent :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE		
Passif.	1914	1915
Dépôts et bons à vue.....	654.830.572 90	592.588.768 76
Comptes courants.....	1.082.606.528 92	1.059.977.604 66
Comptes exigibles après encassemens.....		98.578.588 92
Opérations de change à terme garanties.....		21.240.000 »
Acceptations	15.360.465 05	18.661.023 13
Bons à échéances	28.686.524 15	15.546.257 35
Comptes d'ordre et divers	10.740.018 68	10.126.615 73
Solde du dividende de 1913 réglé le 20 janvier 1915.....	16.250.000 »	
Profits et pertes:		
Bénéfices de l'exercice	14.421.603 94	18.733.857 49
Solde des exercices antérieurs.....	4.496.551 13	18.918.155 07
Réerves diverses	175 000 000 »	175 000.000 »
Capital.....	250 000.000 »	250.000.000 »
Fr. 2.252.392.264 77	2.279.370.871 11	
<i>Actif.</i>		
Caisse et banques.....	721.361.383 80	591.054.544 30
Portefeuille	653.589.064 67	995.012.387 26
Avances sur garanties et reports.....	321.776.869 93	242.830.361 94
Comptes courants	508.613.714 52	382.225.460 60
Opérations de change à terme garanties		21.240.000 »
Portefeuille titres.....	8.608.525 11	8.551.798 70
Compte d'ordre et divers	3.442.706 71	3.456.318 31
Immeubles.....	35.000.000 »	35.000.000 »
Fr. 2.252.392.264 77	2.279.370.871 11	

Dans son rapport, le Conseil expose à larges traits, mais avec précision, les événements économiques et financiers exceptionnels qui ont été, en 1915, pour notre pays, les conséquences de la guerre : déficit de notre production agricole et industrielle, réduction de nos exportations, accroissement de nos importations de produits fabriqués et de denrées alimentaires, hausse des frets, élévation des cours de la plupart des changes étrangers et renchérissement de presque toutes les marchandises, enfin appels au crédit consécutifs à la progression des dépenses publiques.

Le Crédit Lyonnais a assuré sa participation et celle de sa clientèle au placement des Bons et Obligations de la Défense et aussi à l'Emprunt 5/0 émis en automne. Il a concouru aussi aux mesures prises en vue d'améliorer les changes : versements d'or à la Banque de France, achats de valeurs étrangères, contrats d'ouverture de crédits aux Etats-Unis, etc. Ces contrats ont donné lieu à l'établissement à l'actif et au passif du bilan d'un poste nouveau intitulé : « Opérations de change à terme garanties ».

Malgré les moratoires, le Crédit Lyonnais a profité de toutes les circonstances favorables pour rendre son actif de plus en plus liquide. A cet égard, la liquidation des opérations de Bourse à terme effectuées fin septembre dernier a rendu aux sommes engagées en reports leur caractère normal de disponibilités à bref délai. Dans le même ordre d'idées, les soldes des avances sur titres et des comptes courants débiteurs, présentent à l'actif du bilan des réductions importantes qui démontrent la qualité de la clientèle du Crédit Lyonnais.

La réduction des deux chapitres : Avances sur titres ou reports et Comptes courants n'est pas inférieure à 207 millions, par rapport au 31 décembre 1914, et de 470 millions, si l'on fait la comparaison avec le bilan établi à la fin de 1913. Une partie des fonds dégagés a été réemployée en Bons de la Défense nationale à trois mois. Ainsi s'explique l'accroissement du Portefeuille-effets et Bons de la Défense qui atteint 342 millions du 31 décembre 1914 à la fin de 1915. Toutefois, le

rapport fait observer que le solde des traitements escomptés depuis le début de la guerre est en augmentation sensible. Quant à la réduction de 130 millions qui résulte de la comparaison des encasques à une année d'intervalle, elle provient uniquement de ce que les clients du Crédit Lyonnais ont pu dans leurs comptes des sommes très importantes pour souscrire à l'Emprunt de la Défense. Au 30 novembre, l'encaisse atteignait 820 millions, en augmentation de 100 millions sur le montant au 31 décembre 1914.

Au passif, les dépôts et comptes courants ont subi de larges variations. Au 30 juin 1914, ils s'élevaient à 2.378 millions ; ils étaient tombés, au 31 mars 1915, à 1.624 millions. Depuis lors, ils ont présenté un relèvement ininterrompu jusqu'au 30 novembre, date à laquelle ils dépassaient 1.900 millions : leur augmentation depuis huit mois a été ainsi de près de 300 millions. A la fin du dernier exercice, à cause du mouvement de fonds provoqué par l'emprunt, ils avaient fléchi à 1.641 millions, mais, depuis lors, ils se sont relevés graduellement.

Le rapport se termine ainsi :

Ces faits caractéristiques, joints à un grand nombre d'autres sur lesquels nous avons déjà attiré votre attention, ont certainement réconforté. Notre organisation, notre outillage, nos méthodes de travail peuvent sans doute être perfectionnées ; il faudra les adapter aux besoins nouveaux ; mais laissez-nous vous dire qu'une dure expérience nous a montré leur valeur.

Il ne faut pas oublier, cependant, les inconvénients qui peuvent résulter de la durée de la crise. S'il y a des industries et des commerces qui ont pu se transformer au gré des circonstances, il en est d'autres que celles-ci ont atteints plus ou moins profondément. Il en résulte que la plus grande prudence est toujours nécessaire.

C'est dans cet esprit que votre inventaire a été établi, d'après nos principes de sévérité traditionnelle.

Les résultats du dernier exercice se comparent ainsi avec le précédent :

	1914	1915
Bénéfices.....	Fr. 14.421.603 94	18.733.857 49
Solde des exercices antérieurs.....	4.496.551 13	18.918.155 07
Bénéfices disponibles	18.918.155 07	37.652.012 56
Prélèvement sur les provisions dissimulées.....	12.500.000 »	»
Fr. 31.418.155 07	37.652.012 56	

Répartition.
Dividende..... Fr. 12.500 000 » 15.000 000 »
Report à nouveau.... 18.918.155 07 22.652.012 56

Fr. 31.418.155 07 37.652.012 56

L'année dernière, le Crédit Lyonnais avait reporté l'intégralité de ses bénéfices et réparti un dividende de 25 francs, en puisant 12.500.000 fr. dans ses réserves dissimulées dans le bilan. Cette année, il a réparti directement ses bénéfices.

Chemins de fer du Midi.

L'Assemblée de la Compagnie des Chemins de fer du Midi s'est réunie le 14 avril. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1915 et fixé le dividende à 50 fr. par action non amortie, minimum garanti. Sur ce dividende, un acompte de 25 fr. a été payé en janvier 1916 ; il restera donc à payer le 1^{er} juillet un solde de 25 fr., en même temps que le dividende de somme égale attribuable aux actions de jouissance. Comme l'année dernière et pour la même raison, le Conseil n'ajoutera pas au solde du dividende de 1915, payable en juillet prochain, un acompte sur l'exercice courant ; ces actions toucheront ainsi en 1916 leur revenu habituel de 50 fr. Elles n'avaient touché au cours de 1915, comptée du 1^{er} janvier au 31 décembre, qu'un revenu de 33 fr. qui, ajouté à l'acompte de 15 fr. de juillet 1914, donnait le dividende garanti de 50 fr. pour 1914.

Voici comment se comparent les résultats des deux derniers exercices :

	1914	1915
Recettes brutes.....	Fr. 135.491.527 09	141.490.942 94
Comptes d'ordre (à déduire)	8.277.731 12	6.177.757 67
Recettes nettes.....	Fr. 127.213.795 97	135.313.185 27
Dépenses.....	77.340.593 66	*81.615.005 57
Fr. 49.873.202 31	53.698.179 70	

* Y compris insuffisance de la ligne de Brioude à Saint-Flour exploitée en compte commun par le P.L.M.

Charges financières (y compris le dividende réservé de 50 fr.).....	69.563.329 01	71.105.420 10
Fr. —19.690.126 70	—17.407.240 40	

Le bénéfice net est en augmentation de 3 millions 824.977 fr. 39 sur celui de 1914, mais il reste inférieur de 17.407.240 fr. 40 au montant des sommes garanties aux obligations et aux actions. La Compagnie devra donc faire appel à la garantie de l'Etat jusqu'à concurrence de cette somme.

Ce n'est qu'en novembre 1914 que s'est manifestée la reprise de l'activité économique dans la région desservie par le réseau du Midi ; cette reprise s'est continuée au cours de 1915 ; le développement considérable qui a été donné aux établissements de la guerre situés sur le réseau, la création, dans la région, d'importantes industries travaillant pour la Défense nationale, ont largement contribué à l'accroissement des transports sur les lignes de la Compagnie. Par contre, la production agricole a été notablement inférieure, dans son ensemble, à celle de 1914 : la récolte de vins, en particulier, a été extrêmement déficitaire. En outre, les recettes ont souffert du manque de wagons. Toute fois, cette pénurie de matériel est en voie d'atténuation, grâce à une première commande, effectuée en novembre dernier, de 4.000 wagons, laquelle sera complétée par une seconde commande d'égale importance.

L'activité du trafic a souffert également de la crise des frets qui s'est répercutee sur les dépenses d'exploitation en relevant considérablement les prix des charbons anglais. Par suite de la réquisition des charbons français qui entraient dans une très forte proportion dans la consommation de la Compagnie avant la guerre, celle-ci a dû recourir aux charbons anglais dans la proportion des trois quarts de sa consommation. Aussi la dépense de combustible a-t-elle atteint le chiffre exceptionnellement élevé de 17.246.000 fr. en 1915, au lieu de 9.804.000 fr. en 1914.

Mines de Tharsis.

Voici les comptes du dernier exercice, clos le 31 décembre 1915, comparés à ceux du précédent exercice, qui n'ont pu prendre place dans le compte rendu de l'Assemblée de cette Société publié dans le dernier numéro :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

1914 1915

Actif.	£ sh. d.	£ sh. d.
Mines :		
Tharsis et Calanas.	43.413 13 6	43.413 13 6
Lagunazo.....	mémoire	mémoire
Ch. de fer et jetées :		
Voies.....	12.981 19 0	12.841 14 4
Matériel roulant...	5.795 2 6	11.652 8 11
Jetées d'embarquement.....	3.000 0 0	3.000 0 0
Usines :		
En Espagne.....	55.765 11 2	56.605 5 4
En Grand ^{de} -Bretagne	114.875 13 5	127.560 10 7
Brevets, baux, etc..	mémoire	mémoire
Marchandises :		
En Espagne.....	342.177 14 11	407.346 15 2
En Grand ^{de} -Bretagne	121.585 3 8	148.631 3 7
Débiteurs divers....	128.553 14 9	163.776 9 4
Cautionnements, espèces.....	809.014 1 1	1.009.378 5 0
	1.637.162 14 0	1.984.206 5 9

Passif.

Capital : 625.000 actions de £ 2.....	1.250.000 0 0	1.250.000 0 0
Réserve incendie....	10.000 0 0	10.000 0 0
Comptes créditeurs.....	184.911 6 9	584.943 17 11
Profits et pertes.....	192.221 7 3	139.262 7 10
	1.637.162 14 9	1.984.206 5 9

Malacca Rubber Plantation.

L'Assemblée de la Malacca Rubber Plantation se tiendra le 26 courant. Les résultats de l'exercice 1915 permettent la répartition d'un dividende de 8 sh. net d'income-tax, sur lequel un acompte de 2 sh. a été réparti en décembre. Il reste ainsi à payer un solde de 6 sh. net. Le dividende de l'exercice précédent avait été fixé à 3 sh. 6 d. net.

Voici comment se comparent les résultats du dernier exercice et ceux du précédent :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

1914 1915

Passif.	£ sh.	£ sh.
Capital émis, dont 115.000 actions de préférence et 238.964 actions ordinaires	353.964 0	353.964 0
Obligations hypothécaires 6 0/0.....	279.450 0	258.370 0

Prime sur actions.....	508.794 5	508.794 5
Amortissement des obligations.....	51.788 16	71.267 15
Créditeurs divers.....	87.308 12	112.224 15
Profits et pertes :		
Report antérieur.....	7.146 17	16.350 11
Solde de l'exercice.....	71.147 7	152.702 5
	1.359.599 19	1.473.673 12

Actif.		
Propriétés.....	1.162.390 2	1.198.090 8
Dépenses de l'année.....	35.700 1	8.725 4
Débiteurs divers.....	7.108 10	1.719 19
Stock de caoutchouc et marchandises en magasin.....	114.413 17	162.561 15
Matériel en réserve.....		5.563 3
Portefeuille-titres et caisse et banque.....	28.021 11	96.815 7
Trustees des obligations.....	11.965 16	197 15
	1.359.599 19	1.473.673 12

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Credit.		
Ventes de caoutchouc et divers.....	353.993 14	456.373 0
Débit.		
Dépenses à Malacca.....	180.760 16	174.524 16
Dépenses en Angleterre et divers.....	29.009 2	34.021 5
Total du débit.....	209.769 18	207.546 1
Rappel du crédit.....	353.993 14	456.373 3
Bénéfices de l'exercice.....	144.223 15	232.005 16
Moins intérêts, impôts et amortissement des obligations.....	73.076 7	63.907 3
Solde.....	71.147 7	188.098 13
Report antérieur.....	7.146 17	16.350 11
Bénéfices disponibles.....	78.294 5	204.449 4

()* Après répartition de l'acompte de dividende de 2 sh. en décembre.

Voici les caractéristiques des six derniers exercices :

Années	Production en Rbs	Prix moyen de vente	Produit	Bénéfice net	Dividende
	sh. d.	sh. d.	sh. d.	sh. d.	sh. d.
1910..	387.695	6 10 7/8	162.940	84.896	2 0
1911..	1.074.906	4 11 5/8	276.047	159.	

2 sh. 0,75 d. pour 1914. Le prix de revient f.o.b. a été de 11,82 d. par lb, et le coût « in all », c'est-à-dire tout compris, a été de 1 sh. 2,12 d. par lb, contre respectivement 1 sh. 0,82 d. et 1 sh. 2,88 pour 1914. La réduction est appréciable.

Il est à observer que la charge des taxes a diminué de £ 18.000 d'une année à l'autre, car une année auparavant, la Société avait dû payer d'un seul coup cinq années d'impôts.

La superficie plantée n'a pas subi de changements : elle est restée de 16.000 acres.

La Société a eu à souffrir de l'insuffisance de la main-d'œuvre, conséquence indirecte de la guerre, qui s'est traduite par un recul de la production. Cette difficulté se surmonte graduellement, mais rend une évaluation de la production, pour l'année courante, assez difficile. Toutefois, le Conseil pense que la production de 1916 atteindra 3 millions 500.000 lbs.

La Société paraît maintenant mieux administrée qu'à l'origine. Si le prix du caoutchouc se maintenait au-dessus de 3 sh. pendant le reste de l'année, une nouvelle augmentation du dividende serait à prévoir.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

CIRCULAIRE DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES (SUITE ET FIN)

B. — Charges à déduire de l'ensemble des revenus (1).

18. — Ayant additionné les produits nets des différentes catégories de revenus, il reste à déduire de leur total certaines dépenses qui ne sont pas entrées dans le décompte particulier des revenus de chaque catégorie et que la loi autorise à retrancher de leur ensemble. Ces dépenses sont, d'après l'énumération limitative de la loi : les intérêts des dettes et emprunts contractés par le contribuable, les arrérages de rentes payées par lui à titre obligatoire, les impôts directs acquittés par lui, les pertes résultant d'un déficit d'exploitation dans une entreprise agricole, industrielle ou commerciale.

19. — *Intérêts des dettes et emprunts.* — Parmi les intérêts des dettes dont la déduction peut être opérée sont compris tout d'abord ceux des dettes hypothécaires. Bien que l'hypothèque soit plus spécialement une charge de l'immeuble qu'elle grève, elle doit être, d'après les dispositions légales, considérée comme affectant l'ensemble des ressources du contribuable. C'est donc du total des revenus, et non du produit brut des propriétés immobilières, que seront déduits les intérêts des emprunts hypothécaires ; le règlement d'administration publique ne les mentionne pas d'ailleurs au nombre des dépenses dont le produit brut des propriétés foncières doit être diminué.

On remarquera que les intérêts des capitaux empruntés par les chefs d'exploitations agricoles, industrielles ou commerciales et engagés dans leurs entreprises sont, au contraire, suivant les dispositions réglementaires, pris en considération pour la détermination du bénéfice net des exploitations et que, dès lors, on ne peut, sans commettre un double emploi, les retrancher à nouveau du total des revenus des diverses catégories.

Toutes autres dettes, quelle que soit la forme sous laquelle elles ont été contractées et pourvu que leur réalité soit démontrée d'une façon certaine, sont susceptibles de motiver la déduction prévue par la loi. La juridiction contentieuse, en cas de contestation, appréciera si l'existence de la charge alléguée est suffisamment établie.

La déduction ne devra jamais, au surplus, s'étendre au remboursement du capital emprunté, car la simple restitution d'un prêt ne constitue pas une dépense. Par conséquent, lorsqu'un débiteur verse périodiquement à son créancier, en même temps que les intérêts dont il est redébiteur, une annuité destinée à éteindre graduellement sa dette, la part du versement représentative des intérêts est seule déductible, mais non celle qui correspond à l'amortissement de la dette.

20. — *Arrérages des rentes payées à titre obligatoire.* — Le caractère obligatoire des rentes, auquel est expressément subordonnée la déduction que la loi autorise, peut résulter non seulement d'une décision judiciaire, mais de tout engagement librement consenti, à la condition que cet engagement découlle d'un titre susceptible de faire preuve. Aux rentes payées à titre obligatoire sont assimilées les liberalités faites à des collectivités ou à des œuvres d'utilité publique en vertu d'engagements réguliers.

Mais toute rente servie par un contribuable, notamment à un membre de sa famille, sans engagement dont le bénéficiaire puisse se prévaloir, ne doit être considérée que comme un emploi du revenu de l'auteur de la liberalité et aucune déduction ne peut être valablement opérée de ce chef. Lorsqu'il en est ainsi

(1) On rappelle que ces charges affectant l'ensemble des revenus ne peuvent être régulièrement déduites que si le contribuable souscrit une déclaration.

le montant de la rente n'entre pas, au point de vue de l'impôt, dans le revenu personnel du bénéficiaire.

21. — *Impôts directs.* — La loi range sans distinction tous les impôts directs parmi les charges du revenu global. Bien que frappant spécialement les revenus de certaines catégories, les impôts réels (contribution foncière, contributions des patentés) ne doivent donc pas entrer en ligne de compte pour la détermination du revenu net de ces catégories particulières ; ils ne pourront être régulièrement retranchés que de l'ensemble des revenus.

Les impôts directs dont la déduction est prévue comprennent, outre les contributions directes proprement dites, toutes les taxes assimilées à ces contributions et perçues par voie de rôles nominatifs au profit de l'Etat, des communes et des associations autorisées.

Les contribuables ne peuvent toutefois prétendre à la déduction des impôts établis à leur nom qu'autant qu'ils les ont eux-mêmes acquittés et ne sont pas admis à déduire les contributions payées pour leur compte par leurs fermiers ou locataires. Quant à ces derniers, ils sont autorisés à déduire de leurs revenus les impôts établis au nom du propriétaire, mais légalement à leur charge (contribution des portes et fenêtres, etc.) et dont ils ont effectivement supporté la dépense, soit en les acquittant directement, soit en les remboursant au propriétaire (1).

22. — *Pertes résultant d'un déficit d'exploitation.* — Lorsque l'exploitation d'une entreprise agricole, industrielle ou commerciale n'a donné lieu, pendant l'année qui a précédé celle de l'imposition, qu'à des recettes insuffisantes pour couvrir les dépenses, aucun bénéfice ne peut évidemment entrer, au titre de la catégorie correspondante, dans le décompte des revenus de l'exploitation. Mais celui-ci n'a pas été seulement privé du bénéfice que l'exercice de sa profession aurait pu lui procurer ; il a dû en réalité faire face à un excédent de dépenses et, s'il possède des revenus d'autres catégories, ses ressources annuelles, envisagées dans leur ensemble, se sont trouvées diminuées d'une somme égale au montant du déficit qu'il a éprouvé. Du résultat de l'addition de ses revenus de sources diverses, distinctement calculés par catégories, le contribuable est autorisé, dans ce cas, à retrancher, jusqu'à due concurrence, la perte que représente le déficit professionnel.

La loi ne vise expressément que les pertes occasionnées par un déficit d'exploitation dans une entreprise agricole, industrielle ou commerciale. Il convient cependant, et telle est sans aucun doute l'intention du législateur, de considérer cette disposition comme également applicable aux pertes subies dans l'exercice de toute profession non commerciale et à celles qui résulteraient, pour un propriétaire d'immeubles, de l'excédent des dépenses de réparation et d'entretien afférentes à des propriétés dont il ne se réservera pas la jouissance sur les recettes provenant des loyers et fermages.

DU REVENU IMPÔSABLE DES PERSONNES NON DOMICILIÉES EN FRANCE (L. ART. 11).

23. — Les personnes qui, sans être domiciliées en France, y possèdent une résidence habituelle, sont, comme on l'a précédemment exposé, passibles de l'impôt général ; mais elles sont placées sous un régime spécial et l'impôt dont elles sont redevables n'est plus établi, comme pour les autres contribuables, d'après le montant total de leurs revenus sans distinction d'origine.

Leur revenu imposable, sous réserve de l'exception ci-après indiquée, est forfaitairement fixé à une somme égale à sept fois la valeur locative de l'habitation ou des diverses habitations dont elles disposent en France.

Si, toutefois, elles jouissent de revenus ayant leur source en France (propriétés, exploitations, professions) et atteignant un chiffre plus élevé que celui du forfait tiré de la valeur locative de leurs habitations, ce chiffre est substitué à l'évaluation forfaitaire comme base de l'impôt.

Dans la seconde hypothèse, le montant total des revenus d'origine française est déterminé conformément aux règles générales applicables respectivement à chacune des catégories de revenus et sous déduction éventuelle des charges supportées en France par le contribuable, savoir : les impôts directs, les sommes payées en France à titre d'intérêts de dettes ou arrérages de rentes obligatoires et les pertes éprouvées dans l'exploitation d'entreprises sises en territoire français.

Les dispositions dont il vient d'être question concernent tous les contribuables non domiciliés en France, abstraction faite de leur nationalité ; mais ce sont elles qui, le plus souvent, régiront la situation des contribuables étrangers, car ceux-ci, à moins qu'ils n'aient en France, de façon évidente, le siège de leurs intérêts et de leurs affaires, ou n'y résident

(1) Dans le cas où le propriétaire s'est chargé de payer l'impôt légalement à la charge du locataire, sauf remboursement par celui-ci, la déduction opérée par le locataire ne s'oppose pas à ce que le propriétaire retranche également le même impôt de ses revenus. En effet, le propriétaire devant faire état dans ses recettes de toutes les sommes versées par le locataire, y compris le remboursement de l'impôt, il a le droit de déduire de ces recettes la dépense qu'il a effectuée pour l'acquit de la cotisation dont il a été remboursé.

d'une façon permanente, devront, en général, être réputés avoir conservé leur domicile réel hors de France.

DES DÉDUCTIONS MOTIVÉES PAR LA SITUATION DE FAMILLE DU CONTRIBUABLE (L. ART. 12 ET 13).

24. — Préalablement au calcul de l'impôt, le revenu net total de chaque contribuable est diminué du montant des déductions auxquelles il peut prétendre en raison de sa situation de famille.

Si le contribuable est marié, il a droit sur son revenu total à une déduction de 2.000 fr. Il va de soi que cette déduction ne peut profiter aux contribuables veufs ou divorcés, ni aux époux qui, par exception, seraient séparément passibles de l'impôt.

Le contribuable a droit également, s'il a des personnes à sa charge, à une déduction de 1.000 fr. pour chacune d'elles jusqu'à la cinquième et de 1.500 fr. par personne en sus de cinq.

Comme personnes à la charge du contribuable peuvent être comptées :

Ses ascendants, âgés de plus de 70 ans ou infirmes ;

Ses descendants (enfants ou petits-enfants), s'ils sont âgés de moins de 21 ans ou infirmes, et, dans les mêmes conditions, les enfants recueillis par lui, c'est-à-dire dont il a assumé l'entretien, qu'ils lui soient attachés ou non par des liens de parenté ou d'alliance.

La loi ajoute que ces personnes ne sont considérées comme étant à la charge du contribuable qu'à la condition de n'avoir pas de revenus distincts de ceux qui servent de base à l'imposition de ce dernier. Cette restriction exclut évidemment toute déduction du chef de personnes assujetties personnellement à l'impôt général, mais elle n'implique pas que les ascendants ou descendants d'un contribuable puissent seulement être comptés au nombre des personnes à sa charge, lorsqu'ils sont dépourvus de toutes ressources. Il suffit en effet de rappeler que tout contribuable est imposable pour les revenus des personnes de sa famille vivant avec lui, s'il ne demande pas expressément qu'elles soient traitées comme des contribuables distincts. Il en résulte que le chef de famille a droit à la déduction prévue par la loi, pour chacun de ses parents septuagénaires et de ses enfants mineurs, même s'ils ont des revenus personnels, tant que ces revenus restent confondus avec les siens pour l'établissement de l'impôt. S'il réclame au contraire, comme la loi le permet, qu'une distinction soit faite entre ses revenus propres et ceux de l'un de ses ascendants ou descendants, il renonce par là même au bénéfice de la déduction correspondante. Il appartient en définitive à l'intéressé d'opter entre les deux alternatives, selon que l'une ou l'autre conduit à la plus forte atténuation d'impôt.

Il n'est d'ailleurs pas indispensable que les parents ou enfants d'un contribuable habitent avec lui pour qu'ils puissent être considérés comme à sa charge et, pourvu que leurs revenus personnels, s'ils en possèdent, soient compris dans le revenu total servant de base à l'imposition du contribuable, celui-ci peut régulièrement à leur sujet bénéficier de la déduction prévue par la loi.

En tout état de cause, plusieurs contribuables ne sauraient être simultanément considérés comme ayant une même personne à leur charge et la déduction ne peut profiter qu'à celui à qui la charge incombe effectivement ou qui en supporte le moins la part principale.

En stipulant enfin que l'impôt est établi au 1^{er} janvier de chaque année, la loi donne à entendre que les faits existants à cette date sont ceux dont il doit être tenu compte pour l'assiette de l'impôt quand il n'est pas autrement disposé d'une façon expresse. C'est par conséquent d'après la situation de famille des intéressés au 1^{er} janvier de l'année de l'imposition que doit être réglée l'application des déductions en faveur des contribuables mariés ou ayant des personnes à leur charge.

Paris, le 5 avril 1916.

Le directeur général
des Contributions directes,
BAUDOUIN-BUGNET.

Nouvelles et Informations

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Voici, réduit à ses chapitres essentiels, le bilan de la Banque de France au 20 avril comparé à celui du 13 avril :

	ACTIF
Encaisse-or.....Fr.	4.899.441.920 + 6.128.531
Encaisse-argent.....	359.700.578 + 395.659
Disponibilités et avoir à l'étranger.....	735.935.259 — 45.258.733
Portefeuille.....	418.905.050 + 38.161.230
Effets prorogés.....	1.599.594.950 — 17.689.188
Avances sur titres.....	1.219.477.741 — 7.913.282
Avances permanentes à l'Etat.....	200.000.000 *
Avances nouvelles à l'Etat.....	7.100.000.000 + 200.000.000
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat à des Gouvernements étrangers	945.000.000 *

PASSIF	
Billets en circul.. Fr.	15.239.423.165 + 55.463.830
Compte courant du Trésor ..	77.854.634 + 40.710.525
Comptes courants particuliers ..	2.036.613.910 + 42.809.913
Bénéfices bruts des escomptes et intérêts divers de la semaine ..	2.610.969

Les emprunts du Trésor à la Banque ont recommandé cette semaine ; ils ont atteint 200 millions ; mais le Trésor a laissé à son compte 40.700.000 francs, de sorte que les sommes qui ont été avancées au Trésor ne s'élèvent qu'à 15 millions.

Les besoins du commerce sont toujours peu importants : la Banque les a satisfait à concurrence de 13 millions, mais comme les Particuliers ont versé près de 43 millions à leur compte, la différence de 30 millions constitue une rentrée, de sorte que finalement l'excédent des sorties pour les besoins de l'Etat sur les rentrées provenant des Particuliers a été de 159 - 30 = 129 millions.

La Banque a fait face à ces 129 millions au moyen de 55 1/2 millions de billets, en puisant 45 - 6 = 39 millions dans son actif, soit au total 94 1/2. La différence se retrouve dans l'augmentation des Divers au Passif.

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Portefeuille, avances et effets	Rapport de la réserve et aux engagements	Dépôts publics	Réserves	en mille livres st. en 0/0		
							en 1914	en 1916	en 1915
6 aout...	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40			
1914									
2 février	52.688	34.499	155.829	137.979	36.939	23.50			
9	54.280	32.866	163.129	141.370	39.864	24.43			
16	54.820	32.566	150.670	127.992	40.704	27.01			
23	54.987	32.108	149.014	126.175	40.929	27.46			
1 ^{er} mars..	56.110	33.307	152.650	129.582	41.253	27.02			
8	56.078	33.104	149.210	126.019	41.424	27.75			
15	55.128	32.912	147.679	125.272	40.666	27.50			
22	55.070	32.74	146.342	123.113	41.516	28.36			
29	56.661	33.577	144.426	121.189	41.534	28.76			
3 avril...	56.467	33.875	157.665	134.328	41.042	26.02			
12	56.846	33.658	148.764	123.733	42.715	28.70			

BONS DE LA VILLE DE PARIS

Le Journal Officiel publie un décret autorisant la Ville de Paris à émettre jusqu'à concurrence d'une somme de 300 millions de fr., des bons à ordre ou au porteur d'une durée de six mois ou d'un an. L'intérêt sera payable lors du remboursement des bons ; en aucun cas le taux d'intérêt effectif n'excédera 6 0/0.

RECETTES DU CANAL DE SUEZ

	1915	1916
Du 1 ^{er} au 31 janvier... Fr.	7.520.000	6.780.000
Du 1 ^{er} au 29 février.....	6.490.000	6.870.000
Du 1 ^{er} au 31 mars.....	7.100.000	6.980.000
	21.100.000	20.630.000
Du 1 ^{er} au 20 avril.....	1.920.000	2.060.000
Du 1 ^{er} janvier au 20 avril...	23.020.000	22.690.000

A noter que depuis le 1^{er} avril le prix du transit par tonne de bateau en charge a été porté de 6 fr. 26 à 6 fr. 75.

RECETTES DES CHEMINS DE FER ESPAGNOLS

	Recettes brutes depuis le 1 ^{er} janvier 1915	Déférence par rapport à 1915
Nord de l'Espagne... au 6 avril	41.666.275 + 4.983.584	
Madrid Saragosse.... 20 mars	29.861.590 + 3.567.205	
Andalous..... 31 —	8.451.988 - 1.355.237	
Madrid-Cacérès..... 31 —	1.331.875 + 61.638	
Plasencia-Astorga (ouest) 31 —	981.521 + 103.684	

COMPAGNIE FRANÇAISE DES CHEMINS DE FER DE LA PROVINCE DE SANTA-FÉ

Les recettes du mois de mars 1916 du réseau exploité par la Compagnie s'élèvent à 2.208.800 fr. (ou \$ m/n 1.004.000) contre 2.058.203 fr. (ou \$ m/n 935.547) en mars 1915.

COTE DES CHANGES

A Paris. — Londres, 29.31 1/2; New-York, 5.94 ./.; Suisse, 115 1/2; Italie, 92 1/2; Hollande, 2.52 ./.; Espagne, 5.79 1/2; Rouble, 1.87 ./. .

A Londres. — Paris, 28.35; Amsterdam, 11.27 1/2; Lisbonne, 34 1/2; Madrid, 24.60; Italie, 31.95 ./.; Petrograd, 153 1/4; Stockholm, 16.18 1/2.

A New-York. — Câble transfert sur Londres, 4.77 10/.. Change sur Berlin, 75 3/4 pour 4 marks.

Lisbonne. — Agio sur l'or, 55 0/0.

Madrid. — Paris, 86.30.

Buenos-Ayres. — Câble télégraphique sur Londres, 49 9/32 d.

Rio de Janeiro. — Change sur Londres à 90 jours, 11 21/32 d.

COURS DES MÉTAUX

A Londres. — Cuivre à 3 mois, 125 ./.; Etain à 3 mois, 196 1/4; Plomb, comptant 35 1/8; Zinc, comptant 98 ./.; Argent métal, 30 3/4 l'once.

PRIX DES MARCHANDISES

Blé. — A Paris, ... à ... A Chicago, 1.13 1/2 fin mai.

Farine, marque Corbeil, ...

Sucre blanc. — A Paris, ..; raffiné ...

Caoutchouc. — A Londres : Plantations, crêpe, 3 sh. 1 1/2 d.; Para, 2 sh. 11 d.

Café. — Le Havre, 69.50 mai.

Naphté Russe. — 58 kopecks 1/2 le poud.

Coupons

A L'ÉCHÉANCE D'AVRIL 1916

Déduire l'impôt de 5 0/0 des valeurs marquées d'un astérisque (*).

DEUXIÈME LISTE

Echéance — Nominatif — Porteur —

Canaux :

1 Gignac, obl., c. 55 ou 35..... 2 2 8 80

1 Suez, obl. 5 0/0 1867-68, c. 97..... 12 25 12 25

Charbonnages, Houillères, Forges, Mines :

1 Alais (Forges d'), obl. 4 1/2 1909, c. 13 10 80

1 Basse-Loire (Usines Métall. de la), obl. 4 0/0, c. 12..... 9 60 8 94

1 Biache-Saint-Waast (Forges de), obl., c. 30-9..... 10 80 10 05

5 Boulle Larbodiére, obl. 5 0/0, c. 22 12 2 11 25

1 Champenois-Delacourt (Etabliss*), obl. 4 1/2..... 11 25 11 25

1 Constructions Mécaniq. (Soc. Alsac.), obl., c. 6..... 11 25 11 25

1 De Dion-Bouton, obl., c. 65..... 2 25 2 25

1 Electro-Métallurgie du Sud-Est, obl., c. 14 bleu..... 12 2 11 40

1 Fives Lille, obl. 4 0/0 1897, c. 38. 9 60 8 87

1 Fonderie de cuivre Lyon-Mâcon, obl., c. 35..... 10 2 10 *

1 Fourchambault-Lapique (Magnard): Bons, c. 15 jaune..... 2 25 2 25

— c. 14 bleu..... 2 70 2 70

1 La Gallia (Forges de): Obl. 4 1/2, c. 20..... 11 79 11 16

— estampillée..... 8 82 8 35

1 Guillemin (Atel. Sergot-Pégard), obl., c. 33 40 2 37 95

1 Haute-Loire (Houill. de), act., c. 33 40 2 37 95

1 Industrie Houillère de la Russie Méridionale, obl., c. 39-31..... 3 sh. m. inc.-t.

28* Ivanhoe Gold Corpor., act., c. 71. 3 sh. m. inc.-t.

1 Longwy (Acieries de), obl. 4 0/0 1910-11, c. 11..... 10 25 10 *

15 Maxéville (Hauts Fourn. de), obl. 4 0/0, c. 34..... 10 2 10 *

1 Messeix (Houill. de), act., c. 17..... 4 925 4 475

1 Métallurgique du Périgord: Obl. anc., c. 58..... 2 25 2 50

— échangées, c. 58..... 2 25 3 75

1 Montataire (Forges de), obl. 1898, c. 35..... 10 80 10 08

1 Mount Morgan, act..... 1 sh. m. inc.-t.

8 Ouasta et Mesloula : Act. de jouiss., c. 10..... 43 20 41 40

Parts, c. 10..... 2 24 06

1 Paris et Outreau (Aciér. de), obl. 4 1/2, c. 8..... 10 80 10 05

1 Peugeot (Automob. et Cycles), obl. 4 1/2, c. 9..... 11 25 11 25

1 Salins du Midi, act. de jouiss., c. 63 72 2 66 59

1 Tonkin (Charbonn. du), obl. 4 0/0 1905, c. 21..... 9 60 8 93

1 Tréfileries du Havre (Laz. Weiller), obl., c. 36..... 9 60 8 95

1 Trust Minier, obl. 5 0/0, c. 8..... 2 25 5 66

Chemins de fer français et étrangers :

1 Ain-Thizy à Mascara, obl., c. 61 .. 7 20 7 20

1 Asturies, Galice et Léon : Obl. 1^{re} hypoth., c. 72..... 6 94

— 2^{re} hypoth., c. 66..... 6 95

— 3^{re} hypoth., c. 38..... 6 96

1 Bayonne à Biarritz, obl., c. 78-76-55 7 20 6 60

15 La Camargue, obl. 3 0/0, c. 49-45-35-28..... 7 20 6 68

30* Central-Suisse, obl. 4 0/0 1880, c. 74 c* suisse 20 *

1 Ciudad-Réal à Badajoz, obl. 5 0/0, c. 78..... 2 25 12 50

15 Colonies Françaises, obl. 3 0/0, c. 64 7 20 6 72

1 Côtes-du-Nord, obl. 4 0/0, c. 16..... 9 60 8 90

1 Gaz et Eaux, obl. 4 0/0, c. 47	9 60	8 916
1 Gaz et Eaux de Tunis, obl. 4 0/0, c. 30	» »	9 25
1 Gaz et Electricité de Marseille, obl. c. 17	9 60	8 95
1 Gaz et Electricité (Soc. Orléanaise), obl. 4 0/0 1904	10 »	10 »
1 Gaz de Pauillac (Soc. Ind.), obl. c. 35	9 60	9 01
1 Gaz de Saint-Etienne (Soc. Nouv.), obl. c. 10	10 80	10 12
1 Usines à Gaz (Soc. Départ.), obl. c. 54-68	12 50	12 25
1 C ^o G ^o du Gaz pour la France et l'Etranger, obl. c. 47	9 60	8 92
<i>Emprunts des Villes et des Départements :</i>		
1 Ajaccio, obl. 3 1/2 1896, c. 40	» »	7 70
1 Annecy, obl. 1896	» »	8 25
1 Auch, obl. 1893-1909	» »	8 75
1 Berne, obl. 3 0/0 1897, c. 38	» »	7 50
1 Bône, obl. 3 1/2 1895-96, c. 42 ou 40	8 75	8 75
5 Chalon-sur-Saône, obl. 1887	10 08	9 45
1 — obl. 1902	8 88	8 25

AVIS, INSERTIONS ET RÉCLAMES

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Assemblée générale ordinaire du 12 avril 1916.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,
Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1915.

Le réveil du mouvement économique qui se manifestait déjà au début de l'année dernière, s'est vivement accentué dans le cours de l'exercice, sous l'aiguillon des besoins de la défense nationale.

Notre devoir et nos intérêts s'accordaient pour nous engager à seconder financièrement les efforts de notre clientèle et celle-ci, dans les limites de nos moyens et de notre sécurité, a trouvé chez nous le concours que réclamait la situation. L'exemple nous était donné d'ailleurs par la Banque de France qui, avec son profond souci des intérêts généraux du pays, a toujours encouragé et soutenu avec une grande largeur de vues les efforts particuliers ayant pour but d'accentuer la reprise des affaires.

Nous n'avons pas été entravés dans notre activité par le règlement des opérations à la Bourse de Paris. Nos engagements à terme étaient insignifiants, et les quelques affaires en cours pour notre clientèle ne nous ont causé ni embarras, ni mécompte.

Dans ce même domaine, vous remarquerez que nos participations financières ne figurent plus au bilan que pour un franc, et que notre portefeuille-titres est en diminution sur l'an dernier de 239.246 fr. 38 c. Il comprend pour près d'un million de titres déposés à la Banque de France pour les comptes d'avances de certaines de nos succursales.

Malgré les difficultés au milieu desquelles nous évoluons, la marche de notre établissement a été des plus satisfaisantes.

Notre clientèle s'est sensiblement accrue et nos dépôts et comptes créditeurs, dans un mouvement ininterrompu, ont progressé d'un exercice à l'autre, de 131.877.758 fr. 41 c. à 214.756.000 fr. 50 c.

Toutes ou presque toutes nos succursales ont contribué à cette expansion, mais les circonstances ont favorisé particulièrement nos succursales de Paris, Lyon, Le Havre et Marseille.

Le fonctionnement de nos succursales a présenté de grandes difficultés matérielles. Avec un personnel constamment réduit, nous avons dû faire face à une tâche sans cesse grandissante. Nous adressons cordialement à nos directeurs et à leurs collaborateurs nos remerciements et nos félicitations.

Nos bénéfices sont en sensible progression et nous tenons à souligner qu'ils proviennent uniquement d'opérations de banque courantes.

En procédant à l'établissement de notre bilan, nous avons pratiqué les amortissements nécessaires sur les participations financières, titres et créances reconnues dès maintenant douteuses.

Nous ne nous dissimulons pas, toutefois, que certains de nos engagements, abrités actuellement par le moratorium, pourraient nous laisser quelques mécomptes. Dans nos propositions de répartition, nous avons dû tenir compte de cette éventualité, tout en élevant cependant le dividende de l'exercice à 6 0/0, contre 4 0/0 l'année dernière.

Nous avons continué à donner un concours actif au placement des Bons et Obligations de la Défense nationale. Du 1^{er} janvier au 31 décembre dernier, nous avons souscrit, tant pour notre compte que pour celui de notre clientèle :

301 millions de francs de Bons 5 0/0;
36 millions de francs d'obligations décennales 5 0/0.

Nous avons également participé pour :

9 millions de francs aux émissions de la Ville de Paris.

D'autre part, lors de l'émission de l'Emprunt national, nous avons apporté au Trésor une souscription globale de :

114 millions de francs provenant de 28.000 souscriptions.

Enfin, en novembre dernier, nous avons placé pour 6 millions de Bons 6 0/0, à un an, de la Société des Produits d'Alais et de la Camargue (Pechiney et C^o), qui travaille intensivement pour la défense nationale. Cette forme d'emprunt à court terme est bien appropriée aux circonstances et semble susceptible de se propager.

Ces chiffres témoignent d'une grande faculté de placement devant avoir par la suite bien des occasions de s'exercer.

Notre bilan au 31 décembre dernier présente sur celui de l'exercice précédent d'intéressantes modifications.

Tous les chapitres qui traduisent l'activité d'une banque sont en sensible augmentation.

Seul, le chiffre de nos acceptations et de nos correspondants créditeurs par acceptation a sensiblement fléchi, passant de 71.841.556 fr. 98 c. à 28.389.760 fr. 37 c., par suite notamment des modifications survenues dans les conditions de paiement des opérations d'importation qui alimentent principalement ce compartiment d'affaires. En raison de la crise des changes ou pour toute autre cause, le remboursement au comptant est aujourd'hui généralement exigé.

Malgré cette diminution, notre bilan se totalise encore avec une augmentation de plus de 50 millions.

La diminution dans les espèces en caisse se retrouve dans l'augmentation de nos autres disponibilités immédiates et productives.

Nos avances sur garanties et nos comptes courants débiteurs sont, pour une partie importante, postérieurs à la guerre et par cela même facilement réalisables.

Comme précédemment, les comptes de nos succursales de Roubaix, Tourcoing et Arras ont été incorporés dans notre bilan général d'après les derniers états en notre possession.

Nos succursales d'Arras et de Tourcoing sont fermées. Les services de cette dernière ont été transférés à Roubaix, où notre succursale fonctionne dans les conditions réduites que permet l'occupation ennemie. Notre vaillant directeur, M. Maisse, est toujours à son poste et nous lui renouvelons ici nos affectueuses sympathies.

Nous avons pour la première fois ouvert un chapitre spécial pour les « Chèques à payer » qui précédemment figuraient parmi les comptes créditeurs. Ce classement distinct nous a paru préférable.

L'augmentation du compte « Immeubles et Installations » provient notamment des paiements effectués sur notre immeuble en cours de construction à Lyon.

Nous avons hâte d'être en possession d'une installation plus en rapport avec l'importance de nos affaires sur cette place.

Nous devons, en effet, vous signaler les progrès remarquables réalisés par notre succursale dans cette belle et industrielle cité lyonnaise dont l'esprit d'initiative vient encore de s'affirmer, si heureusement, dans la création de cette Foire aux échantillons qui sera peut-être le prélude de l'émancipation économique de la France.

Dans ce milieu agissant, nous avons trouvé de multiples éléments d'affaires et la progression de nos dépôts, qui au cours de l'année, ont plus que triplé, témoigne de la faveur et de la confiance du public.

Nos frais généraux, en diminution de 456.775 fr. 68 c. sur 1914, se sont élevés à 3.522.392 fr. 50 c., et comprennent, pour environ 600.000 francs, les allocations servies à notre personnel mobilisé.

Nous sommes heureux de donner à ces collaborateurs qui combattent vaillamment pour la défense du pays, ce témoignage d'affection solidaire.

Nous avons vu, hélas ! s'allonger la liste de ceux qui, tombés au champ d'honneur, ne reviendront plus. Nous conserverons à leur mémoire un souvenir ému et nous adressons à leurs familles éprouvées nos sincères condoléances.

Nous n'oublions pas dans l'expression de notre vive sympathie, les blessés et les prisonniers, pour qui nous formons cordialement des vœux de prompt rétablissement ou de prochain retour.

Les bénéfices de l'exercice écoulé, en augmentation de 2.435.122 fr. 95 sur ceux de l'exercice précédent, se sont élevés à Fr. 4.742.173 36 auxquels il convient d'ajouter le report réservé de 1914, soit 1.307.050 41

Total Fr. 6.049.223 77

Nous vous proposons, avant toute répartition, de disposer de cette somme 4 millions de francs pour les porter à un compte « Provisions pour risques de guerre » dont le titre même nous dispense de nouvelles explications.

Il resterait ainsi disponible, pour la répartition, une somme de 2.049.223 fr. 77 dont nous vous proposons l'emploi suivant:

Fr. 1.000.000 » 1^{er} dividende de 4 0/0 aux actions. 367.228 31 aux parts de fondateur: 35 0/0 sur 1.049.223 fr. 77 soit brut 2.448 fr. par part.

104.922 37 au Conseil d'administration: 10 0/0 sur 1.049.223 fr. 77.

500.000 » dividende supplémentaire de 2 0/0 aux actions.

Le reliquat de :

77.073 09 viendrait s'ajouter au report de l'exercice 1913; le report à nouveau du compte profits et pertes serait ainsi porté à 480.597 fr. 43.

Fr. 2.049.223 77

La somme de 4 millions de francs, mise en provision pour risques de guerre, resterait naturellement grevée des charges statutaires pour la partie qui éventuellement deviendrait libre.

Si vous adoptez les résolutions que nous avons l'honneur de vous soumettre, nos réserves et provisions, après répartition, apparaîtront comme suit au bilan :

Réserve statutaire	Fr. 10.000.000 »
Réserve supplémentaire	10.206.140 89
Réserve pour immeubles et installations	2.500.000 »
Report de profits et pertes	480.597.43
Provision pour risques de guerre, grevée éventuellement des charges statutaires	4.000.000 »
Total	Fr. 27.186.738 32

Le paiement du dividende aux actions et aux parts de fondateur aurait lieu à partir du 15 courant aux caisses de la Société sous déduction des impôts, soit net :

7 fr. 20 pour les actions.

2 fr. 35 pour les parts de fondateur nominatives.

1 fr. 79 pour les parts de fondateur au porteur contre coupon n° 2.

Vous avez à procéder à la nomination de vos Commissaires aux comptes, pour l'exercice 1916. MM. Henri Lederlin et Edmond Odier sont, comme vous le savez, rééligibles.

RÉSOLUTIONS

Première Résolution.

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et des commissaires des comptes, approuve les comptes de l'exercice 1915 arrêtés au 31 décembre 1915, tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée fixe à 7 fr. 50 le dividende des actions, et à 2 448 le dividende des parts. Ces dividendes seront payés sous déduction des impôts à partir du 15 avril 1916.

Troisième Résolution.

L'Assemblée donne, en tant que besoin, aux administrateurs, les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée nomme MM. Henry Lederlin et Edmond Odier, Commissaires, chargés de faire le rapport à la prochaine Assemblée générale annuelle sur les comptes de l'exercice 1916.

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE
DE
TRAMWAYSAssemblée Générale Ordinaire
du 12 Avril 1916RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
pour l'Exercice 1915

Messieurs,

Les recettes des sept premiers mois de 1915 avaient présenté une moins-value de 4.713.851 fr. 24 sur celles de la période correspondante de 1914, qui avait précédé la déclaration de guerre; elles se sont heureusement relevées au cours des cinq derniers mois, et la moins-value totale n'est plus que de 349.101 fr. 19 pour l'année entière.

En dépit de cette réduction, les produits nets de l'exploitation de nos réseaux de Marseille, Le Havre, Nancy et Orléans ont atteint 5.846.732 fr. 79 au lieu de 5.645.199 fr. 44 en 1914; ils nous permettent de vous proposer la distribution de l'intérêt statutaire, soit un dividende de 25 francs, contre 20 francs l'an dernier.

Il est intéressant de rapprocher les résultats d'exploitation de 1915 de ceux de 1913, la dernière année qui n'a pas été touchée par les événements, on constate que si les recettes ont diminué de 2.542.237 fr. les produits n'ont décrue que de 616.757 fr. 58.

Ces résultats, qui témoignent une fois de plus de la vitalité de notre Compagnie, n'en ont pas moins été obtenus dans des conditions extrêmement difficiles.

Si le trafic du réseau de Marseille, et surtout celui du Havre, a été heureusement influencé par l'activité industrielle et commerciale qui s'est produite dans ces villes au cours de l'année 1915, il n'en a malheureusement pas été de même à Nancy, cruellement éprouvée par les événements.

Par suite des appels continus et graduels des agents mobilisés, les réseaux ont dû, non sans de graves

inconvénients pour l'exploitation, renouveler à plusieurs reprises la majeure partie de leur personnel, et recourir, dans une large mesure, à la main-d'œuvre féminine qui, du reste, a donné toute satisfaction.

D'autre part, en raison des difficultés croissantes de l'existence, nous avons été amenés à nous imposer de nouveaux sacrifices en faveur du personnel, sous forme d'indemnités journalières de cherté de vie, secours aux familles, allocations aux veuves des agents tués à l'ennemi, etc. Enfin, l'entretien du matériel, rendu déjà difficile par la rareté de la main-d'œuvre technique, s'est trouvé grevé de majorations parfois considérables sur toutes les matières premières.

Grâce au contrat passé avec l'Énergie Electrique du Littoral Méditerranéen pour la fourniture, à Marseille, du courant produit par ses usines hydrauliques, nous avons heureusement échappé aux conséquences de la hausse énorme des charbons, que nous n'avons eu à supporter que dans ceux de nos réseaux dont la consommation d'énergie est beaucoup moindre.

C'est à cette circonstance que sont dus, pour une grande partie, les résultats que nous pouvons vous présenter pour cet exercice.

Dans votre dernière Assemblée du 28 avril 1915, vous aviez autorisé le prélevement, sur les bénéfices de l'exercice 1914, d'une somme de 400.000 francs, en vue de constituer un compte spécial de Provision, pour parer aux charges exceptionnelles que les événements pouvaient occasionner. Nous n'avons pas eu à y recourir, mais, étant données les circonstances, nous vous demanderons, par une résolution spéciale, de la transférer, avec la même affectation, à un compte « Provision pour l'exercice 1916 ».

Malgré les difficultés exposées plus haut, nous avons réussi à entretenir convenablement le matériel roulant et les voies de nos différents réseaux, mais, en raison de l'extrême pénurie de main-d'œuvre et de l'impossibilité de se procurer en quantité suffisante certains matériaux, dont le stock ancien a été réservé pour les besoins les plus urgents, il a fallu ajourner un certain nombre de travaux de renouvellement et de grosses réparations.

Nous croyons donc prudent de vous proposer de renforcer le compte de « Provision pour accidents et Renouvellements », en le dotant, sur les bénéfices de l'exercice, d'une somme de 750.000 francs (contre 700.000 francs en 1914); ce compte, sur lequel il n'a été dépensé que 509.021 fr. 24 en 1915, atteindra ainsi un peu plus de 3 millions de francs.

Nous avons profité de la hausse du matériel et des matières premières pour réaliser les Terrains et Bâtiments, en même temps que l'outillage de notre ancienne usine de Nancy, qui, par suite de modifications intervenues dans le cahier des charges, ayant fait l'objet des derniers décrets d'utilité publique aujourd'hui promulgués, devait rester la propriété de la Compagnie en fin de concession.

La valeur initiale de ces installations, qui faisaient autrefois retour à l'autorité concédante, se trouvera amortie, pour la plus grande partie, par le jeu normal du remboursement des obligations émises et, pour le surplus, par le « Fonds de reconstitution du capital ».

Votre Conseil a donc cru devoir affecter d'ores et déjà à ce fonds, en sus de ses revenus propres et de la dotation annuelle de 50.000 francs, la somme de 138.739 fr. 83 déjà retirée au 31 décembre dernier de la vente de l'usine de la rue Charles-III, à Nancy.

Le dévouement de ceux de nos directeurs et chefs de services qui n'ont pas été mobilisés, la bonne volonté de notre personnel, le souci de chacun, à tous les degrés de la hiérarchie, de suppléer aux absences et de faire double besogne, nous a puissamment aidés dans les circonstances difficiles que nous traversons, et nous sommes heureux d'adresser à tous nos vifs et sincères remerciements.

Un certain nombre de nos collaborateurs sont tombés au champ d'honneur, payant noblement leur dette envers la patrie; nous manquerions à un devoir en n'évoquant pas ici leur souvenir glorieux, et vous nous associez à nous pour exprimer de nouveau à leurs familles les sentiments que ces pertes nous inspirent.

Vous voudrez certainement aussi envoyer à ceux qui continuent à faire vaillamment leur devoir l'expression de la fidélité de notre souvenir et l'espérance qu'ils pourront bientôt retrouver leur place parmi nous, pour contribuer à l'œuvre commune.

Réseau d'Orléans. — Nous n'avons rien à ajouter aux renseignements qui vous ont déjà été donnés l'année dernière en ce qui concerne les accords intervenus avec la Ville en 1911 et 1913, lesquels ne sont pas encore sortis à effet.

Malgré les charges d'une exploitation difficile, les services journaliers ont été notablement augmentés et ramenés à très peu près à ce qu'ils sont en période normale.

Ces sacrifices n'ont eu qu'une faible influence sur le développement du trafic, et les résultats de ce réseau présentent toujours une assez forte moins-value.

Réseau de Nancy. — Un certain nombre d'industries locales ayant repris leur exploitation, et la vie commerciale étant devenue plus active, les recettes s'amélioraient de façon très encourageante vers la fin de l'année 1915. Malheureusement, les attentats dont Nancy a eu à souffrir depuis cette époque semblent devoir arrêter, pendant quelque temps au moins, la reprise que l'on pouvait espérer. Jusqu'à présent, nos installations et notre matériel n'ont eu à subir aucun dommage sérieux.

L'avenant fixant les conditions d'exécution de l'achèvement de la ligne circulaire et du tronçon Place Carnot-Place Thiers de la ligne Gare Maxeville, et réglant la question des trains du soir et des trains de théâtre, reste toujours soumis aux formalités de l'Instruction réglementaire; il semble que, malgré la situation, cet avenir pourra devenir définitif dans le courant de la présente année.

Réseau du Havre. — Ce réseau a continué à bénéficier des circonstances spéciales qui ont amélioré très sensiblement les recettes, augmentées de l'appoint de trafic particulièrement important qu'a donné le raccordement de la ligne de Montivilliers avec les Etablissements Schneider.

Les résultats d'exploitation en auraient été très notablement accrus, si nous n'avions eu à supporter d'assez lourdes charges pour le personnel, dont le recrutement était devenu très difficile, et aussi en raison de la hausse des charbons dont l'importance nous a déjà été signalée.

Réseau de Marseille. — Les nouveaux accords dont il vous a été rendu compte l'année dernière ont reçu leur consécration définitive par décret du 9 juin 1915, promulgué au *Journal officiel* du 13 du même mois.

Nous vous rappelons que cet avenir, déjà adopté en 1912, règle notamment la question des trains de théâtre et des services de nuit, et accorde en compensation des charges imposées la modification de la redevance payée à la Ville et la prolongation des concessions jusqu'au 31 décembre 1976.

Les circonstances actuelles, et surtout la difficulté de se procurer les matières premières, ne permettront pas d'établir aussi vite qu'on eût pu souhaiter, les lignes prévues audit avenir, mais nous avons tenu à en commencer immédiatement l'exécution, en affectant à la construction de la ligne du Roucas-Blanc, le stock de rails restés disponibles sur les approvisionnements que nous avions constitués et dont la majeure partie a été rachetée pour les besoins de la Défense nationale.

La ligne du Roucas-Blanc est d'ailleurs appelée à desservir un quartier auquel sa situation exceptionnelle doit assurer un très grand développement, retardé jusqu'à ce jour par les seules difficultés d'accès.

L'exploitation du réseau a subi des fluctuations que la situation commerciale de Marseille a elle-même suivies au cours de l'année 1915.

Pendant le premier trimestre, et alors que beaucoup d'usines restaient fermées, le mouvement des voyageurs a été faible et le fléchissement des recettes s'est encore trouvé accentué du fait de la persistance du mauvais temps.

La reprise des affaires a commencé au mois d'avril et le trafic s'est immédiatement amélioré. Nous avons été assez heureux, malgré toutes les difficultés que vous connaissez, pour pouvoir assurer une exploitation qui répond à tous les besoins de la population.

Le réseau a pu également apporter une aide appréciable à l'intendance française et à l'armée anglaise, contribuer aux transports de blessés et de malades et, dans la mesure des moyens dont il disposait, participer à la production des munitions de guerre, dans les ateliers des Chartreux et de Saint-Giniez.

Société des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard (Tramways de Toulon). — Les recettes des Tramways de Toulon ont encore accusé, en 1915, une plus-value d'une certaine importance. L'Assemblée qui s'est tenue le 16 mars dernier, après avoir largement doté le compte « Provision pour accidents et renouvellements », a maintenu le dividende au chiffre de 9 fr., mis en distribution l'année dernière.

Compagnie des Tramways de Tunis. — Les événements, et surtout la mobilisation italienne, ont influencé assez sérieusement le trafic.

D'autre part, l'augmentation exorbitante du prix des charbons à Tunis, motivée surtout par l'élévation excessive des frets, a grevé les dépenses de production de l'énergie utilisée pour les propres besoins du réseau. Préoccupé de cette situation, la Compagnie a entrepris des recherches, qui ont abouti à des résultats très intéressants, dans la région du cap Bon, où l'on avait signalé la présence de gisements de lignites. — Il est permis de prévoir une économie importante dans l'alimentation de la Centrale de la Goulette.

L'Assemblée générale du 16 mars dernier, après avoir convenablement pourvu les réserves, a ramené le dividende de l'exercice 1915 à 4 fr. par action, nets d'impôts.

Compagnie des Tramways de Cambrai et de Saint-Quentin. — Nous ne disposons pas encore de renseignements positifs sur la situation des réseaux de cette Société, les villes de Cambrai et de Saint-Quentin se trouvant toujours occupées par l'ennemi, ce qui n'a pas permis à la Compagnie de convoquer et de réunir l'Assemblée statutaire.

Les produits de l'année écoulée, abstraction faite de la provision de 400.000 fr., qui sera purement et simplement reportée, s'établissent comme suit :

Les recettes des réseaux de Marseille, Le Havre, Nancy et Orléans se sont élevées à... Fr. 14.742.966 07 (contre 15.092.067 fr. 26 en 1914).

Les dépenses d'exploitation se montent à... 8.896.233 28 (contre 9.446.867 fr. 82 en 1914).

Les résultats d'exploitation ressortent à... Fr. 5.846.732 79 (contre 5.645.199 fr. 44 en 1914).

Les intérêts et produits divers (244.321 fr. 35 en 1914) ayant atteint.....	192.009 81
le résultat total de l'exercice est de Fr. 6.038.742 60	
La charge pour intérêts et amortissement des obligations 3 0/0 et 4 0/0 absorbant.....	2.753.984 85
les produits de l'exercice ressortent à... (contre 3.140.178 fr. 79 en 1914).	3.264.757 75

Nous vous proposons d'affecter au compte « Reconstitution du Capital » l'annuité habituelle de Fr. 50.000 » et de doter le compte « Provisions pour accidents et Renouvellements » de 750.000 » Fr. 800.000 » ce qui le portera à 3 millions 11.187 fr. 52 (contre 2.770.208 fr. 76 c. en 1914).	2.484.757 75
En y ajoutant le montant des bénéfices reportés au 31 décembre 1914.....	117.633 10
Le total des produits disponibles sera de Fr. sur lesquels nous vous proposons de prélever la somme nécessaire pour donner l'intérêt statutaire de 5 0/0 aux 100.000 actions, soit	2.602.390 85
Laissant un report à nouveau de Fr. 102.390 85	

Le dividende de l'exercice 1915 se trouvera ainsi fixé à 25 fr. par action; il sera mis en distribution, à partir du 1 ^{er} mai 1916, sous déduction des impôts de finances, contre présentation du coupon n° 27.	2.500.000 »
Vous avez donné à ceux de MM. les Administrateurs, qui font partie d'autres maisons ou Sociétés, l'autorisation spéciale que prévoit l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.	
Les affaires ainsi traitées durant l'exercice écoulé, pendant lequel nous avons continué à nos filiales notre concours habituel, se rapportent à des services de banques ou de titres et à des commandes courantes de fourniture de matériel.	
La résolution vous est soumise aux fins de renouveler l'autorisation dont il est question ci-dessus.	
Les pouvoirs d'un de nos collègues, M. Jules Rostand, viennent à expiration cette année. Nous vous proposons le renouvellement de son mandat d'Administrateur.	
Vous avez pris acte, lors de votre dernière réunion, de la démission de ses fonctions d'Administrateur qui nous a été adressée par M. Thurnauer, à la date du 15 avril 1915.	
Nous vous demandons de lui donner quitus de sa gestion.	

Enfin, vous avez à pourvoir à la nomination des Commissaires des comptes pour l'exercice 1916; MM. J. Charton et G. Schelle ont rempli ces fonctions en 1915; ils sont rééligibles.	
---	--

RÉSOLUTIONS

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'administration et des Commissaires, approuve, dans toutes leurs parties, le rapport du Conseil d'administration, le bilan et les comptes de l'exercice 1915, tels qu'ils lui sont présentés.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale, adoptant la répartition des bénéfices et les diverses attributions proposées par le Conseil d'administration :

Décide de reporter à l'année 1916, avec la même affectation, la provision spéciale de 400.000 fr. qui avait été constituée pour 1915;

Fixe à 25 fr. par action le dividende de l'exercice 1915;

Approuve le report à nouveau de la somme de 102.390 fr. 85.

Le susdit dividende de 25 fr. sera mis en distribution, sous déduction des impôts de finances, à partir du 1^{er} mai 1916, contre présentation du coupon n° 27.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale donne acte au Conseil d'administration qu'il lui a été rendu compte, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, des marchés ou entreprises passés avec des Sociétés dans lesquelles certains Administrateurs de la Compagnie peuvent avoir des intérêts directs ou indirects.

Elle renouvelle au Conseil d'administration, pour l'exercice 1916, l'autorisation prévue par la loi précitée.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale réélit comme Administrateur, pour six ans, M. J. Rostand, qui déclare accepter.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale donne quitus de la gestion de M. E. Thurnauer, Administrateur démissionnaire.

Sixième Résolution.

L'Assemblée générale nomme aux fonctions de Commissaires des comptes, pour l'exercice 1916, MM. J. Charton et G. Schelle, avec faculté d'agir ensemble ou séparément.

Elle fixe leur rémunération à la somme de 1.000 fr pour chacun d'eux.

Relevé des Cours de la Bourse du 15 au 20 avril 1916

	Samedi 15 avril	Lundi 17 avril	Mardi 18 avril	Mercredi 19 avril	Jeudi 20 avril	Vendredi 21 avril		Samedi 15 avril	Lundi 17 avril	Mardi 18 avril	Mercredi 19 avril	Jeudi 20 avril	Vendredi 21 avril	
FONDS D'ÉTATS FRANÇAIS.														
3 0/0.....	61 80	61 80	62 ..	62 20	62 40	...		Chine 5 0/0 or 1903.....	4 4 ..	41 ..	41
3 0/0 Amortissable.....	69	69 ..	69 ..	69 25	...		— 5 0/0 1911.....	11	41 ..	41
3 1/2 0/0 libéré.....	91 25	91 25	91 25	91 25	91 25	...		— 5 0/0 or 1913 (réorganisation).....	416 ..	415 ..	41 ..	41 ..	41
5 0/0 libéré au montant.....	88 25	88 35	88 60	88 60	88 80	...		— 5 0/0 1913 (Ch. de fer Lung Tai).....	57	371 ..	3 5 ..	37
Obligat. Chemins de fer de l'État.....	399 ..	399 ..	399 ..	399 ..	399		Congo (Gouvern. Lot 1 vise).....	60 ..	60 ..	63 ..	62 5 ..	62
VALEURS FRANÇAISES : ACTIONS.														
Banque de France.....	4750 ..	4700 ..	4700 ..	4725 ..	4725		Chine 5 0/0 or 1903.....	4 4 ..	41 ..	41
Banque de l'Algérie.....	2730	2715 ..	2700			— 5 0/0 1911.....	11	41 ..	41
Banque de Paris et des Pays-Bas.....	810	885 ..	875			— 5 0/0 or 1913 (réorganisation).....	416 ..	415 ..	41 ..	41 ..	41
Compagnie Algérienne.....	1105 ..	1105 ..	1110			— 5 0/0 1913 (Ch. de fer Lung Tai).....	57	371 ..	3 5 ..	37
Comptoir National d'Escompte.....	726	725 ..	725 ..	726		Congo (Gouvern. Lot 1 vise).....	60 ..	60 ..	63 ..	62 5 ..	62
Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, t. p. 250 fr. p.			Danemark 0/0 1911.....	89 5 ..	89 ..	89 45 ..	89 50 ..	89 60
Crédit Foncier de France.....	675 ..	680 ..	680 ..	680 ..	680		— coup. 2.500.....	89 50 ..	89 ..	89 ..	89 50 ..	89 60
Crédit Français.....			— coup. 25.000.....
Crédit Industriel, act. 125 fr. payés.....	630 ..	630 ..	631			— 3 1/2 privilégiée, coup. 12.500.....
— act. libérée.....	630 ..	630 ..	631			Espagne 4 0/0 Extérieure, coup. de 160	95 ..	95 ..	95 25 ..	95 75 ..
Crédit Lyonnais.....	1045 ..	1050 ..	1050 ..	1050 ..	1051		— — — — 240	95 ..	94 75 ..	95 25 ..	95 75 ..
Crédit Mobilier Français.....			— — — — 480 ..	93 75 ..	93 45 ..	93 10 ..	93 40 ..	93 80
Société Foncière Lyonnaise.....			Finlande 3 1/2 0/0 amort. 1901
Société Générale.....			Haiti 1896 6 0/0	487 ..	487 ..	487 50 ..	487 50 ..
Banque Française pr le Comm. et l'Indust.	180			— 1910 5 0/0	407	401 ..	396 ..
Banque de l'Union Parisienne.....	590 ..	585 ..	585 ..	585			Hellénique 5 0/0 1881	283
Rente Foncière.....			— 5 0/0 1884	283	278
Société des Immeubles de France.....			— 4 0/0 1902	3 5 ..	366 ..
Bône-Guelma, act.	555	555 ..	560			— 4 0/0 1910
Est-Algérien, act.			— 5 0/0 1914	85 50 ..	85 40 ..	85 ..	85 ..
Est. act. de 500 fr.	795 ..	790 ..	795 ..	800 ..	800		Hollande 3 0/0, coup. 1.000	85 35 ..	85	84 50 ..
— act. de jouissance.....	340 ..	340 ..	34 ..			Italie 3 1/2, c. 35
Lyon act. de capital.....	1030 ..	1040	1035 ..	1050		— 3 0/0
— — — — de jouissance.....			Japon 4 0/0 1905, coup. de 20 ..	84 20 ..	84 65 ..	84 95 ..	84 50 ..	84 00
Midi, act. de capital.....	920 ..	920 ..	925 ..	935 ..	936		— coup. 100 ..	84 15 ..	84 65 ..	84 85
— act. de jouissance.....	458	452 ..			— coup. 200	84 65
Nord, act. de capital.....	..	1270 ..	1285			— 5 0/0 1907, coup. de 100 ..	96 50 ..	96 0	96 50 ..	97
Orléans, act. de capital.....	1130 ..	1130 ..	1125 ..	1118 ..	10 0 ..			— 4 0/0 1910 ..	81 0 ..	81 50 ..	81 55 ..	82 ..	81 80
— — — — de jouissance.....	701 ..	710 ..	710 ..	710 ..	703 ..			— 5 0/0 1913 (Bons) ..	520 ..	520 ..	520 ..	520 ..	521
Ouest, act. de capital.....	710 ..	705 ..	701 ..	708 ..	705		Maroc 5 0/0 1904 ..	410 ..	472 ..	470 ..	470 ..	470
— — — — de jouissance.....			— 5 0/0 1910	450 ..	448 ..	450 ..	449 ..
Ques-Algérien, act.			Mexique 1 0/0 1904
Docks et Entrepôts de Marseille.....	442 ..	440 ..	437	424		— 0 0 0 0
Entrepôts et magasins Généraux.....	335 ..	335 ..	335			Minas Geraes (État de) 5 0/0 T 1907
Gaz pour la France et l'Etranger.....			Norvégien 3 0/0 1896	83 50 ..	84 ..	83 50
Cie Générale Transatlantique, ordinaire.....	132 ..	134 ..	137 ..	140 ..	143		— 3 1/2 0/0 1902, coup. 17 fr. 50
— — — — priorité ..	139 ..	140 ..	145 ..	145 ..	147 ..			— coup. 35 fr.
Messageries Maritimes, ordin.	82 ..	88 ..	90 ..	87 ..	87 ..			— 3 1/2 0/0 1904-05 ..	80 ..	80 ..	79 75
Métropolitain, act. de capital ..	121 ..	125 ..	133	135		Portugais 3 0/0 1re série, coup. de 20 et 100	69 ..	60 20	60 20
Nord-Sud, actions.....	128 ..	126 ..	125 50	125 ..	127		— 3 ^e série	61 85 ..	61 85 ..	61 75
Chemins de fer de Santa-Fé.....			Roumanie, rente convertie 4 0/0
Omnibus, act. de capital ..	405 ..	405 ..	402 ..	402 ..	402		— 1910 4 0/0
— — — — act. de jouissance.....			Russe 4 0/0 1867-69	78
Omnium Lyonnais.....	97 ..	96	96		— 4 0/0 1880
Parisienne pr l'Ind. des Ch. de fer et Tram.			— 4 0/0 1889, coup. de 20 ..	68 25
Tramways de Bordeaux.....	215	215	219		— coup. 100
Tramways (Cie G ^e Française de).....	..	403 ..	403 ..	403 ..	405		— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émission ..	67 90
Tramways de Paris et Départ. de la Seine.....	170 ..	170 ..	170 ..	171 ..	174		— 4 ^e émission
Tramways (Cie G ^e Parisienne de), ordin.			Consolidé 4 0/0, 1 ^e et 2 ^e ser., c. 300	67 90 ..	68 05 ..
— — — — priorité			— 1904
Voitures à Paris.....	..	164	166		— 3 0/0 1891 ..	58 15	58 20
Compagnie d'Aguias.....	71 50 ..	71 ..	71	70 ..			— 3 0/0 1896	54 75 ..	54 70 ..	54 70
Compagnie du Boleo, act. 100 fr.	798 ..	799 ..	798 ..	800 ..	810		— 3 1/2 0/0 or 1894, coup. 87 fr. 30
Cuivre et Pyrites.....	2 0 ..	214 ..	215			— 5 0/0 1906 ..	87 25 ..	87 50 ..	87 50			

	Samedi 13 avril	Lundi 17 avril	Mardi 18 avril	Mercredi 19 avril	Jeudi 20 avril	Vendredi 21 avril		Samedi 13 avril	Lundi 17 avril	Mardi 18 avril	Mercredi 19 avril	Jeudi 20 avril	Vendredi 21 avril						
Nord Espagne.....	—	437 ..	—	433 ..	432 ..	—	Rio-Tinto, préférence.....	—	—	—	—	—	—						
Railways et Electricité.....	—	—	—	—	—	—	Sosnowice.....	—	—	—	—	—	—						
Saragosse (Madrid à.....	426 ..	—	—	423 50	421 50	—	Laquanas Nitrate.....	46 ..	47 50	—	—	—	48 ..						
Tramways de Buenos-Ayres.....	—	—	—	—	—	—	Lautaro Nitrate.....	259 ..	259 ..	—	264 ..	265 ..	—						
Mexico-Tramways, act. de 100 dollars.....	—	—	—	—	—	—	Azote (Société Norvégienne), act. ord.....	415 ..	413 ..	405 ..	403 ..	409 ..	—						
Wagons-Lits, ordin.....	—	—	—	—	—	—	Es. Asiatique Danois.....	—	2994 ..	2915 ..	2922 ..	—	—						
— privil.....	—	—	—	—	—	—	Colonisation Orientale, obl. 5 0/0.....	—	—	—	—	434 ..	—						
Hellénique d'Electricité (Thomson).....	—	—	76 25	76 50	—	—	Naphite (Société Russe).....	338 ..	338 ..	330 ..	331 ..	—	—						
Philadelphia Cy, act. ord.....	258 ..	254 ..	—	250 ..	—	—	Oriental Carpet.....	—	—	—	—	—	—						
Usines de Briansk ordinaire.....	339 50	336 ..	333 ..	336 ..	339 ..	—	Prowodnik.....	—	339 ..	339 ..	339 ..	340 ..	—						
— privilégiée.....	—	—	338 50	334 ..	—	—	Sucrières d'Egypte, act. ordin.....	91 ..	91 ..	91 ..	91 25	91 50	—						
Rio-Tinto, ord.....	1765 ..	1770 ..	1765 ..	1765 ..	—	—	— act. privil.....	73 ..	72 ..	70 ..	72 ..	73 ..	—						
— grosses coupures.....	—	1755 ..	1755 ..	—	—	—	Tabacs des Philippines.....	575 ..	575 ..	570 ..	572 ..	570 ..	—						
FONDS GARANTIS PAR LE GOUV. FRANÇAIS.																			
Obligat. Tunisienne 3 0/0.....	—	319 ..	Cours semaine	Gaz de Paris.....	—	190 ..	Métropolitain de Paris 3 1/2 0/0.....	—	—	—	—	—	418 ..	—					
Annam et Tonkin 2 1/2 0/0.....	—	61 ..	—	Charbonnages du Tonkin.....	1890 ..	—	4 0/0.....	—	—	—	—	—	345 ..	—					
Afrique Occidentale 3 0/0 1903-10.....	—	347 ..	—	Houillères de Dombrowa.....	—	—	Nord-Sud 4 0/0 1913.....	—	—	—	—	—	—	—					
Congo Français 3 0/0 1909.....	—	331 50	—	Hommes et Chemin de fer d'Epinac.....	—	—	Rosario a Puerto-Belgrano.....	—	—	—	—	—	384 ..	—					
Indo-Chine 3 0/0 1909.....	—	—	—	Mines de Béthune (1/50*).....	88 ..	—	Santa-Fé (Ch. de fer) 4 1/2 ..	—	—	—	—	—	—	—					
Maroc 4 0/0 1914.....	—	425 ..	—	Courrières.....	1950 ..	—	3 0/0.....	—	—	—	—	—	—	—					
COLONIES ET PROTECTORATS.																			
Indo-Chine 3 1/2 0/0 1899-1905.....	—	—	—	Lens (1/10* d'action).....	95 ..	—	Tramways (Cie Génie Française) 4 0/0.....	—	—	—	—	—	395 ..	—					
Indo-Chine 3 0/0 1902.....	—	—	—	Boléo (1/500* part de fondateur).....	498 ..	—	Tramways de Paris et de la Seine 5 0/0.....	—	—	—	—	—	411 ..	—					
Tunisien 3 0/0 1902-07.....	—	333 ..	—	Mines de Bor, ordin.....	900 ..	—	Tramways (Cie Génie Paris) 4 0/0.....	—	—	—	—	—	342 ..	—					
EMPRUNTS DE VILLES ET DU CRÉDIT FONCIER.																			
Paris 1865 4 0/0.....	—	522 ..	—	— priorité.....	2600 ..	—	Eaux (Gie Gie des 3 0/0.....	—	—	—	—	—	343 ..	—					
— 1871 3 0/0 tout payé.....	—	360 ..	—	Carmaux (1/23.200*).....	830 ..	—	Parisienne de Distribut. d'Electr. 3 3/4 0/0.....	—	—	—	—	—	424 ..	—					
— 1875 4 0/0.....	—	492 ..	—	Krivoi-Rog	267 ..	—	Parisienne de Distribut. d'Electr. 4 0/0.....	—	—	—	—	—	—	—					
— 1876 4 0/0.....	—	481 25 ..	—	Mines de la Loire	1175 ..	—	Electricité de Paris 4 0/0.....	—	—	—	—	—	342 ..	—					
— 1892 2 1/2 ..	—	269 50 ..	—	Mokta-el-Hadid.....	730 ..	—	Est-Lumière 4 1/2 ..	—	—	—	—	—	—	—					
— 1/4 ..	—	73 75 ..	—	Le Nickel.....	—	—	Cie Générale d'Electricité 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	—					
— 1894-96 2 1/2 ..	—	265 ..	—	Acieries de France	—	—	Ouest-Lumière 4 1/2 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	—					
— 1899 2 0/0 ..	—	300 ..	—	Acieries de Longwy	—	—	Procédés Thomson-Houston 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	410 ..	—					
— 1/4 ..	—	86 ..	—	Acieries de Micheville	—	—	Eclairage, Chauffage et Force Motrice 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	384 ..	—					
— 1899 2 0/0 (Métro).....	—	290 ..	—	Ateliers et Chantiers de la Loire	1030 ..	—	Gaz et Eaux 4 0/0	—	—	—	—	—	—	—					
— 1/4 ..	—	78 50 ..	—	hâtiillon-Commentry	2015 ..	—	Gaz (Cie Centrale) 4 0/0	—	—	—	—	—	447 ..	—					
— 1904 2 1/2 (Métro).....	—	314 ..	—	Dyle et Bacalan, priv	—	—	Gaz pour la France et l'Etranger 4 0/0	—	—	—	—	—	—	—					
— 1904 2 1/2 (Métro), 1/3* ..	—	66 25 ..	—	— ordin	—	—	Gaz Général de Paris 4 1/2	—	—	—	—	—	—	—					
— 1905 2 3/4, 1/4 ..	—	79 ..	—	Fives-Lille	1780 ..	—	Sels Gemmes et Ioniilles de la Russie Méridionale 4 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	—					
— 1910 2 3/4 obl. 200 fr.	—	144 50 ..	—	Acieries de la Marine	—	—	Ateliers et Chantiers de la Loire, obl. 5 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	—					
— 1910 3 0/0 ..	—	73 ..	—	Forges du Nord et de l'Est	1935 ..	—	Chantiers et Ateliers de St-Nazaire 5 0/0 ..	—	—	—	—	—	—	—					
— 1/4 ..	—	14 25 ..	—	Schneider et Cie (Creusot)	535 50 ..	—	Chatillon-Commentry 4 0/0	—	—	—	—	—	—	—					
— 1912 3 0/0 ..	—	149 ..	—	Métallurgique de l'Ariège	306 ..	—	Électro Métallurgie de Dives 4 0/0	—	—	—	—	—	—	—					
Marseille 1877 3 0/0 ..	—	—	—	Montbard-Aulnoye (actions)	40 ..	—	Fives-Lille 4 0/0	—	—	—	—	—	—	—					
Crédit Foncier de France, obl. Comm. 1879 2.60 0/0 ..	—	—	—	— (parts)	272 ..	—	Forges et Acieries de la Marine 4 0/0	—	—	—	—	—	460 ..	—					
— 1/5 ..	—	—	—	Tréfileries et Laminoirs du Havre	380 ..	—	Forge et Acieries du Nord et de l'Est 4 0/0	—	—	—	—	—	450 ..	—					
obl. Foncières 1879 3 0/0 ..	—	93 ..	—	Usines Métallurgiques de la Basse-Loire	740 ..	—	Métaux (Cie Française) 4 0/0	—	—	—	—	—	340 ..	—					
obl. Communales 1880 3 0/0 ..	—	461 ..	—	Chargeurs Réunis	—	—	Oural Voïga (so. métal.) rev. var	—	—	—	—	—	370 ..	—					
obl. Foncières 1883 3 0/0 ..	—	453 ..	—	Havraise Péninsulaire	—	—	Omnibus 4 0/0	—	—	—	—	—	370 ..	—					
— 4/5* ..	—	330 ..	—	Agence Havas	—	—	Transatlantique (Cie Gie) 4 0/0	—	—	—	—	—	—	—					
obl. Communales 1894 3 0/0 ..	—	303 ..	—	Air Liquide	—	—	Annuités Société Norvég. de l'Azote 5 0/0	—	—	—	—	—	462 ..	—					
— 1892 2.60 0/0 ..	—	334 ..	—	Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz	1790 ..	—	Nouvelles Galeries Réunies 4 0/0	—	—	—	—	—	—	—					
obl. Foncières 1895 2.80 0/0 ..	—	341 ..	—	Etablissements Bergougnan	755 ..	—	Port de Rosario 3 0/0	—	—	—	—	—	464 75 ..	—					
obl. Communales 1899 2.60 0/0 ..	—	332 50 ..	—	Etablissements Debray	—	—	Panama (Soc. Civile d'Amort.) obl. 3 ^e série	—	—	—	—	—	—	—					
obl. Foncières 1903 3 0/0 ..	—	370 ..	—	Etablissements Maléra	—	—	Suez 3 0/0 3 ^e série	—	—	—	—	—	344 ..	—					
obl. Communales 1906 0/0 ..	—	363 ..	—	Le Figaro	—	—	bons de coupons	—	—	—	—	—	80 25 ..	—					
obl. Foncières 1909 3 0/0 ..	—	203 ..	—	Galeries Lafayette	—	—	FONDS D'ETAT ET DE VILLES ÉTRANGÈRES												
obl. Comm. 1913 3 0/0 t. payé ..	—	195 50 ..	—	Grands Moulins de Corbeil	134 ..	—	Bolivie 3 0/0 or 1913	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
obl. Fonc. 1913 3 1/2, 420 fr. p. t. payé ..	—	388 ..	—	Laiterie (Soc. Générale)	—	—	Ceara (Etat de) 5 0/0 or 1910	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
obl. Fonc. 4 0/0 1913 ..	—	405 ..	—	Marier Colorantes et Produits Chimiques de St-Denis	—	—	Chili (Caisse hypothécaire) 5 0/0 1911	—	—	—	—	—	433 ..	—	—	—	—	—	—
Bons de 100 fr. à lots 1887 ..	—	425 ..	—	Nouvelles Galeries Réunies	—	—	Norvège 3 0/0 1903	—	—	—	—	—	72 ..	—	—	—	—	—	—
Banque Hypothécaire 3 0/0 1881 ..	—	61 ..	—	Petit Journal	294 ..	—	(Banque Hyp												

Nord-Donez 4 1/2 0/0...	434 ..	Saragosse 3 0/0 1 ^{re} hypothèque	336 ..	Alpes Bernoises 4 0/0 1 ^{re} hypothèque
Volga-Bougoulma 4 1/2 0/0...	307 ..	Smyrne-Cassaba 4 0/0 1893	Braz. et Guiana 4 1/2
Sud-Est 4 1/2 1908	430 ..	Land Bank of Egypt 1 0/0	367 ..	Cacères Madrid à v. 1 0/0 100 fr.	151 ..
Nord-Est de l'Oural 4 1/2	380 ..	Banque Industrielle du Japon 5 0/0	508 ..	Portugais 4 0/0 1 ^{re} rang	189 25
Ouest-Oural	380 ..	Banque Hypothécaire de Suede 4 0/0 1879	509 ..	— 2 ^{re} rang	
Altai 4 1/2	375 ..	Foncier Egyptien 3 1/2	340 ..	Badajoz 3 0/0	
Embranchements de Ch. de fer 4 1/2 1913	368 ..	Foncier Eg. Leo 3 0/0	340 ..	Taurus 3 0/0 or 1913	46 ..
Mer Noire 4 1/2 0/0 1913	366 ..	— 4 0/0	425 75	C. Madrilène du Gaz 4 0/0	309 ..
Semiretchinsk 4 1/2 1913	85 75	Crédit Foncier Franco-Canadien 5 0/0	481 5 ..	Gaz et Eaux de Tunis 4 0/0	
Obl. Réunies des Ch. de l. Russes 4 1/2 0/0	Crédit Foncier et Agricole de Minas Geraes 3 0/0	U-ines de triansk 4 1/2 0/0	
Saint-Louis and San Francisco 4 1/2 0/0	Crédit Foncier de Santa-Fé 5 0/0	Industrie Houillère de la Russie Méridionale 4 0/0	
Salonique-Constantinople 3 0/0	— 4 1/2	Port de Para 5 0/0	10 ..
Saragosse 3 0/0 1 ^{re} hypothèque	338 50	Crédit Foncier de Stockholm 4 0/0	430 ..	Sucrières l'Egypte (obl. var. 400 fr.)	329 ..
— 0/0 2 ^{re} hypothèque	332 ..	— obl. hypoth. 0/0	— obl. hypoth. 0/0	504 ..

MARCHÉ EN BANQUE

	Samedi 15 avril	Lundi 17 avril	Mardi 18 avril	Mercredi 19 avril	Jeudi 20 avril	Vendredi 21 avril
Bakou (Naphto), estamp. ou non	1378 ..	1360 ..	1350 ..	1370 ..	1387
Boïa-Karadjin	107	280 50	280
Brakpan Mines, coup. 10	586 ..	588 ..	593 ..	593 ..	588
Butte and Superior
Camp Bird ordin. c. 25
— préfér. 7/0 cumul. c. 25	15 25	15 25	15 25	15 ..	15 25
Caoutchouc (Soc. Financière)	100 ..	98 75	99 ..	99 25	99
Cape Copper, coup. 10	123 ..	123 ..	124 ..	123 50	126
— coup. 25	120 ..	121 ..	122 ..	122 ..	124
Caucase (Ind. et Métal.), unités	347
Chartered, coup. 25
Chemins Ottomans, obl.
Chino Copper, c. 5	330	320
— c. 25	328
City Deep, coup. 25	108 ..	107 50
Crown Mines, coup. 10
— coup. 25	299	298
De Beers ord., coup. 10	299 ..	299 ..	293 50	298 50
— coup. 5	299 ..	299
— unités	299 ..	299
— préférence
Eastern International Rubber	26 50
East Rand, unités
— coup. 5	25 ..	25 ..	25 ..	25
— coup. 25
Estrellas, unités	126	125 50
Ferreira Deep, coup. 25	48 ..	49
Geldenhuis Deep, unités
— coup. 5
— coup. 25	25 50	24 50 ..	25 25
Golden Horseshoe	54
Goldfields, unités
— coup. 25	36 50	36 75 ..	36 ..	35 50
Hartmann, coup. 5	377	378
Haut-Volga privilégiées, unités	60 ..	58 ..	55 ..	53
Jagersfontein	81 ..	80
Johannesburg
Kleinfontein

FONDS D'ETATS, PROVINCES, VILLES

	Cours de la semaine	Soie de Tubize, privilégiée	75 ..	Rouina (Algérie Fer)	690 ..
Amazone 5 0/0 1906	244 ..	Automobiles Brasier	120 ..	Vieille Montagne (Zinc de la) 1/10	29 ..
Argentin 5 0/0 1905 Intérieur	94 75	Automobiles Delahaye or	Buanchaca	166 ..
Argentin 6 0/0 Cédules Hypoth. coup. 500	103 ..	Automobiles et Cycles Peugeot	551 ..	La Luceite (Soc. Nouv. des Mines de)	125 50
— coup. 1.000	103 ..	Mestre et Blatgé, priorité	170 ..	Las dos Estrellas, jouissance, un.	126 ..
Brésil 5 0/0 1895, coup. 100	— ordinaires	431 ..	Kinta (Etains de), act. de jouiss.	2/8 ..
— 100 jouissance courante	62 50	Bi-Métal	215 ..	— parts	335 ..
— 5 0/0 1903 toutes coup.	88 40	Continsoza	118 ..	Phosphates Tunisiens
— 4 0/0 Rescission, coup. 20	Cothias (Alliages)	225 ..	Sestao (Ciments de)
— toutes coup. jouissance courante	50 90	Dniéprovienn	929 ..	Caoutchouc (Société Financière des)	90 ..
Buenos-Ayres 6 0/0 Int. Cons., coup. 1000	Lonetz (Forges et Acieries)	71 50	Gula-Kalumpang Rubber Estates	123 50
— 6 0/0 Int. Obras La Plata	Freins Lipkowsk	53 ..	Kuala Lumpur Rubber, unités	116 50
Colombie 5 0/0 or 1906 (Savane)	396 ..	Haut-Volga, privil.	43 50	— coup. 25	87 50
— 6 0/0 or 1911	430 ..	— ord.	450 ..	Padang	630 ..
Cuba 5 0/0 or 1904, coup. 1000	117 ..	Hotchkiss et C° (Anc. Etabliss)	Sumatra (Caoutchouc)	166 ..
Dominican 5 0/0 or 1908, toutes coup.	103 50	Kama, petites parts	3 3 ..	Tapanoelie, capital	330 ..
Italien 3 1/2 0/0 net	Keller Leleux	630 ..	— dividende
Maranhao 5 0/0 or 1910	260 ..	Métallurgique du Périgord	Hutchinson (C° Nat° du Caoutchouc souple), priv.	706 ..
Mendoza 5 0/0 or 1909	375 ..	Moteurs Guinne et le filone, jouissance	2/00 ..	Cinéma Omnia, prior.	207 ..
Mexicain 5 0/0 Int., coup. 100	24 20	Russo-Belge (Soc. Métal)	1370 ..	Gaumont	2340 ..
— 3 0/0 int., coup. 100	19 ..	Saut-du-Tarn	Cercle de Monaco, entier	470 ..
Para 5 0/0 or, c. up. 20	Singier, ciété Française	53 50	— cinquième
Pernambuco 5 0/0 or 1909	358 ..	Taganrog	284 ..	Anglo Continental Supply, ord.
Roumain 5 0/0 1903	81 ..	U. nes F. no-Russes	580 ..	— préfér. 8 0/0
Russe 3,80 0/0 (Crédit Foncier Mutuel), un.	282 ..	Usines Métallurgiques de Petigrad	Brasserie et Taverne Zimmer	75 ..
San Juan Ext. 5 0/0 1909	348 ..	Witkons a retrograd	189 ..	Re. 1/2 de C. carthe	273 ..
Venezuela 3 0/0 Int.	— parts	400 ..	Sucreries « Coloso » de Porto-Rico	56 ..
— 3 0/0 1905 Dette Diplomatique, coup. 20	Anthracite Russ	475 ..	Taverne Pousset et Royale réunies, act. de cap.
Bahia (Ville de) 5 0/0 1912	192 ..	Blanzy	69 ..	Columbia	858 ..
Copenhague 3 1/2 1902	416 ..	Bruay	705 ..	Fraco-Wyoming, préf.	113 50
Christiansia 3 0/0 1897	452 ..	— dixième	1490 ..	— ord.	40 50
Moscou 5 0/0 1908-1909	446 ..	Clarence	150 ..	Groznyi, priv.
Odessa 4 1/2 1903, unités	Czeladz	221 ..	— ord.	2,00 ..
Petrograd 4 1/2 0/0 1902	375 ..	Ekaterinovka	Lianozoff fils	275 ..
Petrograd 5 0/0 1908	425 ..	Mines de Houille et de Fer de la Russie Méridionale	79 ..	Mexican Eagle Oil Cy Ld, préfér. 3 0/0, c. 5	38 50
Stockholm 4 0/0 1908	445 ..	Nord d'Aisais	North Caucasian, coup. 25
— 1909 3 1/2 différ	405 ..	— priorité	Omnium International de Petroles	368 ..
Varsovie 4 1/2	145 ..	Pekin Syndicate Limited « Shansi »	Bastos (Tabacs)	575 ..
Crédit Foncier Egyptien 3 0/0 anc.	291 ..	Prokhorow priv.	Chalets de Nécessité (jouiss.)
— 400.000 à 800.000	Catemou ord.	56 50	Electro-Chimie de Bozel	320 ..

VALEURS DIVERSES (Actions)

Crédit Foncier Argentin, parts	180 ..	San Miguel Copper	Porcher (Établissements)	10 ..
Foncière du Château-d'Eau	San Platon	155 ..	Sud Russe	900 ..
Biterroise de Force et Lumière (Soc.)	— parts	51 ..	Obligations
Blerie (Etablissement L.)	Ain-Arko (Mines de zinc d')	120 ..	Algoma Central 5 0/0	140 ..
Electricité de Limoges privilégié	Fillols	Andaleus 3 0/0 1907	297 50
Nimcoff (Société d'Électricité)	52 50	Heras-Santander	189 ..	— Séville-Xères grise rev. fixe	192 ..
Gazde Rosario	Ouasta-Mesoula	773 ..	Asti-Chivasso 4 0/0	280 ..
Soie artificielle d'Izieux, parts	15 ..	— parts	65 ..	— 4 1/2	202 ..

	Samedi 14 avril	Lundi 17 avril	Mardi 18 avril	Mercredi 19 avril	Jeudi 20 avril	Vendredi 21 avril

<tbl_r cells="7" ix="3"

Nord du Parana 5 0/0.....	422 ..	Mines de la Loire.....	265 ..
Nord-Est Espagne 5 0/0.....	421 50	— de Montrambert.....	630 ..
Nord-Ouest du Brésil 5 0/0 int. fixe 3 1/2 0/0.....	86 ..	— de la Péronnière.....	525 ..
— 80001 à 98500.....	97 ..	Mines de Saint-Étienne.....	475 ..
Nord-Ouest du Pérou 5 0/0 or 1 ^{re} hyp.....	176 ..	Omnibus et amways de Lyon.....	525 ..
Pernambuco 5 0/0 or (Cie gen. de).....	300 ..	Dynamite Russe, actions ordinaires.....	140 ..
Porto-Rico (Cie. de fer) 3 0/0 net 1 ^{re} hyp.....	354 ..	— action de priorité.....	150 ..
— 5 0/0 2 ^{re} hyp., estamp.....	93 ..	— par's bénéficiaires.....	15 ..
— 3 ^{re} hyp., estamp.....	161 50	Produits Chimiques d'Alais (Péchiney).....	1288 ..
Barcelona Traction 3 0/0 1 ^{re} hyp.....	401 ..	Rochet-Schneider, actions.....	736 ..
E de Beyrouth 3 0/0 net.....	401 ..	— parts.....	1130 ..
Éclairage de la Nouvelle-Orléans 5 0/0.....	401 ..	Electro-Métallurgique Française (Froges).....	1490 ..
Électricité de Limoges 4 0/0.....	401 ..	Etablissements Keller-Leleux.....	650 ..
Énergie Électrique de la Basse-Lire 5 0/0.....	401 ..	Anderny-Chevillon.....	195 ..
Forges Motrices d'Auvergne 4 1/2 0/0.....	270 ..	Boudic.....	541 ..
Hydro-Electrique des Bas.-Pyrénées 4 1/2 net.....	270 ..	Rochefebelle.....	405 ..
Roubaïsteine d'Éclairage 4 1/2.....	270 ..	Roche-la-Molière et Firminy.....	1751 ..
Gaz Franco-Belge 5 0/0.....	270 ..	Etablissements Bergougnan et Cie.....	1790 ..
Gaz de Rosario 5 0/0 net.....	270 ..	Moteurs Gnome.....	215 ..
Aluminium Français 4 1/2 0/0 net.....	429 ..	Usines du Rhône, ordinaires.....	3291 ..
Donetz (Forges et Acieries) 4 1/2 0/0.....	429 ..	— priorité.....	775 ..

Ville de Paris 1871.

Tirage du 10 avril 1916.

Il a été extrait de la roue 439 séries. Chaque série comprend 10 numéros, soit de 1301 à 1310 ou de 1294601 à 1294610.

Voici le numéro initial de chaque série :

1301	9061	20181	20821	22381	22641
26051	27971	32051	33911	34421	35191
37221	37901	46061	48601	51741	59211
61351	61971	62541	67161	73771	76941
78101	78921	86281	90101	91071	98391
98691	103501	103941	104631	104911	108041
108181	114391	117211	118731	133971	138071
140111	141511	142671	145931	153921	154281
169891	170241	170461	171551	173891	174131
174571	176261	177981	183381	183761	185471
189221	189391	190471	194801	197181	200571
202221	205301	205781	209321	211511	211661
222081	226561	231541	233391	233731	236214
237491	240931	243101	248581	250331	252021
254531	257831	259591	260341	261371	261631
271031	271761	272801	275031	278331	279421
283161	286661	287521	296751	302361	304021
309231	310101	314331	315161	316451	323441
336471	338561	339871	343181	343801	344731
351491	353361	353651	361711	363081	363211
370191	372031	372281	376131	380051	381641
382111	385601	382911	394321	397751	405451
412871	413881	419181	423221	426201	427581
428551	443911	452181	465311	469301	476531
477111	482731	483891	487831	492861	494601
495841	505601	505791	509461	512551	512611
514501	518601	519051	520811	523231	524031
526181	527711	530421	534821	536811	543381
545591	548201	551841	554751	556321	557571
557701	560361	564121	564841	565231	566901
574131	575761	579101	581461	582701	587089
583841	586441	587151	590701	601711	614412
606921	608521	618051	618571	619671	622531
622861	626341	627491	630161	632881	634881
636381	642981	644271	647931	656361	659361
660091	666171	666891	667241	668031	674201
681111	685341	685771	688321	696611	697651
697701	699681	699811	705221	706601	708861
710801	718651	725631	727921	729421	735911
738051	749901	741411	744361	747371	750271
754321	759371	760991	769051	775591	775801
777981	783911	785111	786361	788541	791141
792701	792971	794051	795311	799231	799421
803661	809311	812121	813601	824081	826393
827831	830771	832481	833911	837791	841211
845211	848661	851101	854911	856731	856801
859721	861871	864081	864961	867001	868021
868481	869131	869431	871351	873601	882241
883161	883901	894201	899201	903241	903601
910091	913701	913761	914141	917731	919311
919561	923751	931221	932561	935141	936391
939101	940471	943571	944841	947331	953641
957081	960501	960621	961421	962171	962221
964831	965651	966761	977901	979311	981401
984081	990931	992441	993311	996271	1002591
1004571	1004911	1006231	1007731	1014131	1023111
1023341	1030391	1032671	1032731	1034521	1042221
1040431	1041921	1044321	1047201	1049401	1054831
1055831	1059071	1066081	1071091	1071461	1076171
1077421	1080821	1082961	1086181	1087031	1094911
1095971	1096341	1097561	1100671	1110301	1115421
1116231	1126551	1127431	1127471	1128151	1132851
1134671	1139441	1141621	1144041	1146631	1148011
1152561	1152691	1153401	1159761	1162841	1163381
1164891	1166341	1168671	1169021	1171491	1173011
1174791	1175301	1176881	1177711	1181921	1181941
1183641	1183831	1185561	1187591	1193091	1200671
1204481	1206061	1206431	1209381	1211901	1212921

BOURSE DE LYON

Gaz de Lyon.....	530 ..	Mines de la Loire.....	265 ..
Franche-Comté.....	190 ..	— de Montrambert.....	630 ..
Horne et Buire, actions.....	20 ..	— de la Péronnière.....	525 ..
— parts bénéficiaires.....	191 ..	Mines de Saint-Étienne.....	475 ..
La Kama, parts bénéficiaires.....	1080 ..	Omnibus et amways de Lyon.....	525 ..
— petites parts.....	330 ..	Dynamite Russe, actions ordinaires.....	140 ..
Mines de Blanzy.....	702 ..	— action de priorité.....	150 ..
		— par's bénéficiaires.....	15 ..
		Produits Chimiques d'Alais (Péchiney).....	1288 ..
		Rochet-Schneider, actions.....	736 ..
		— parts.....	1130 ..
		Electro-Métallurgique Française (Froges).....	1490 ..
		Etablissements Keller-Leleux.....	650 ..
		Anderny-Chevillon.....	195 ..
		Boudic.....	541 ..
		Rochefebelle.....	405 ..
		Roche-la-Molière et Firminy.....	1751 ..
		Etablissements Bergougnan et Cie.....	1790 ..
		Moteurs Gnome.....	215 ..
		Usines du Rhône, ordinaires.....	3291 ..
		— priorité.....	775 ..

Ville de Paris 1894-1896.

Tirage du 5 avril 1916.

1214201	121421	1215571	1217491	1217891	1221831
1230011	1231031	1236001	1238801	1249971	1250661
1251231	1252491	1252541	1255121	1257601	1257911
1262301	1263671	1264081	1278561	1280231	1284341
1284711	1287011	1288061	1288111	1291401	1292621
1294601.					
121722	267757	268066	268172	268577	269265
270671	270721	272388	272521	272638	273422
274199	275286	278076	27855	278863	280027
281516	282433				

748 776 874 931 950 958 991 7033 184 257 283 341
 358 370 419 450 497 521 611 651 656 705 726 806 829
 901 964 996 997 8000 155 221 234 248 297 312 381
 382 479 615 632 753 776 777 781 841 924 927 928
 9072 110 127 135 187 189 253 262 319 328 344 359
 363 385 430 460 475 553 601 630 644 657 686 702 728
 746 802 820 847 924 969 981 10041 162 184 216 255
 272 599 726 871 878 11134 187 242 274 388 398 512
 516 580 659 710 848 893 896 12059 95 110 161 240
 251 313 400 463 540 619 662 666 724 781 869 13189
 297 386 472 490 524 535 537 648 649 748 927 932 950
 14037 137 330 332 407 437 512 549 610 621 989
 15005 60 215 266 284 288 461 507 528 566 594 621
 650 682 743 887 953 994 16011 96 273 354 396 423
 501 548 550 655 805 985 17067 109 119 222 409 478
 597 604 837 845 871 9 5 926 937 952 972 993 18069
 123 142 277 352 394 437 476 523 581 638 659 693 770
 893 934 19028 54 177 231 320 350 504 515 550 606
 609 620 630 785 786 788 794 810 835 845 853 885 892
 20087 96 171 188 218 225 249 284 297 437 487 505
 562 578 586 643 783 824 847 879 994 21095 100 140
 248 257 294 423 476 647 658 731 780 944 22023 56
 156 175 284 384 390 425 490 515 538 541 563 604 618
 673 729 762 809 897 928 932 974 23005 8 111 159
 176 296 337 392 409 421 486 543 544 714 751 759 802
 827 858 892 24022 57 86 125 222 651 658 840 857
 925 25079 86 192 219 222 340 352 393 409 438 461
 482 497 511 526 718 740 751 754 850 869 883 984
 26427 453 555 583 705 706 720 743 839 852 873 987
 996 27080 127 187 331 412 427 565 575 591 640 649
 838 873 884 28032 57 116 194 357 366 568 639 642
 655 656 885 942 29128 135 233 277 317 331 731 832
 898 936 30139 308 531 590 674 823 906 948 31073
 102 105 129 138 219 241 365 560 608 675 680 682
 829 845 854 896 32102 254 262 296 528 552 565 642
 678 744 755 785 827 839 33044 137 264 361 414 549
 559 684 871 887 34022 152 164 183 324 367 378 425
 522 582 607 612 629 640 659 697 844 951 987 35018

40 112 124 133 150 159 320 355 357 409 538 850
 36013 19 92 203 271 477 512 545 732 796 877 894
 32165 181 182 225 282 294 316 430 603 607 689 712
 750 866 878 879 903 954 38165 204 236 238 423 424
 442 453 460 678 692 726 835 954 981 989 39090 150
 201 244 354 533 985 40064 100 112 121 123 153 235
 282 346 384 409 488 529 549 736 741 750 792 812 830
 991 41186 199 212 234 250 301 500 591 718 841 908
 925 42050 64 149 174 200 226 232 234 280 382 458
 489 613 635 707 743 982 43218 233 390 686 696 774
 808 833 904 933 988 41164 303 305 375 434 494 495
 542 604 643 647 702 964 45195 199 479 510 536 603
 608 658 771 885 46054 111 193 227 269 374 473 490
 595 618 781 829 983 47172 243 300 333 363 757 863
 921 937 48365 416 447 471 540 633 669 833 879 932
 939 49011 17 303 447 566 599 651 689 800 923 981
 54087 142 190 242 301 306 321 375 476 512 521 529
 685 698 738 817 855 903 51044 237 268 292 298 306
 312 3 5 659 695 793 818 854 858 889 921 52015 138
 234 313 455 513 534 603 638 678 787 840 925 974
 53108 184 230 363 381 454 499 503 530 553 556 839
 915 976 54021 58 125 128 158 233 285 355 369 373
 510 562 564 587 987 55001 67 232 238 295 300 328
 360 389 407 469 507 661 739 813 869 870 999 948 987
 993 56163 182 231 327 398 399 415 426 601 660 785
 808 842 888 917 57059 89 121 138 184 285 354 373
 392 580 690 864 867 887 981 58050 193 287 311 322
 378 397 417 457 898 907 965 981 59013 23 41 150
 152 212 297 366 401 503 560 619 634 745 775 849 881
 899 930 60057 71 140 153 287 455 603 642 674 715
 739 804 826 945 947 61018 30 146 200 238 247 267
 412 494 526 557 663 675 784 835 854 62025 68 75
 118 154 320 437 443 487 755 801 841 896 969 981
 63101 191 248 249 423 474 517 733 768 833 909 949
 61090 175 305 592 804 922 65050 63 161 210 223
 311 376 393 403 444 454 468 475 482 497 827 842 927
 66030 40 54 141 251 336 429 650 741 847 67006 38
 49 174 234 247 264 282 309 484 648 880 921 68118

120 149 259 314 327 380 421 432 462 476 548 558 659
 678 731 778 783 925 979 69100 132 173 254 264 336
 757 891 953 966 985 70042 122 128 161 225 263 301
 386 445 472 609 729 868 71006 25 101 112 302 369
 501 665 806 813 888 901 903 72094 164 225 266 320
 322 352 396 458 465.

Remboursement le 1^{er} avril 1916.

Emprunt Bolivien 5 0/0 or 1913.

Tirage du 26 novembre 1915.

Obligations.

51 à 60	1401 à 1410	1641 à 1650
2201	2210	7931 7940
16201	16210	17011 17020
20561	20570	21231 21240
25381	25390	26521 26530
27561	27570	28101 28110
32561	32570	33371 33380
37141	37150	34731 34740
40171	40180	49901 49910

Remboursement à 504 fr. le 1^{er} janvier 1916.

Banque Foncière Russe des Paysans.

Tirage du 15 novembre 1915.

Obligations 4 1/2 0/0 2^e série 1912.

27701 à 27800	41001 à 41100	43601 à 43700
102801	102900	191666 191765
252366	252375	300766 300865
39366	399465	319466 319565
459666	459765	420866 420965
650766	650865	633366 633465

Remboursement le 14 mars 1916.

SOCIÉTÉ
DES
CIMENTS FRANÇAIS
ET DES
PORTLAND DE BOULOGNE-SUR-MER
ET
COMPAGNIE DES PORTLAND DE DESVRES
SOCIÉTÉ ANONYME
au capital de 10 millions de francs.

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, à Boulogne-sur-Mer, le samedi 27 mai 1916, à 4 heures de l'après-midi, à l'hôtel Dervaux, 75, Grande-Rue.

ORDRE DU JOUR :

1^o Lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires ;
 2^o Approbation des comptes et du bilan de l'exercice 1915 ;
 3^o Fixation du dividende ;
 4^o Fixation des jetons de présence des administrateurs ;
 5^o Nomination des commissaires ;
 6^o Autorisation de traiter des marchés avec des Sociétés qui auraient, avec la Société des Ciments Français, des administrateurs communs.

Aux termes de l'article 28 des statuts, tout titulaire ou porteur de dix actions est de droit membre de l'Assemblée.

Les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter dans les conditions prévues par l'article 4 de la loi du 1^{er} août 1893.

MM. les Actionnaires, dont les titres sont au porteur, doivent effectuer le dépôt de ces titres avant le vendredi 19 mai, soit au siège social à Boulogne-sur-Mer, soit dans les caisses de l'une des Banques ci-après dénommées : Société Générale pour le développement du Commerce et de l'Industrie, Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, Crédit Lyonnais, Banque Adam, Banque Gosselin, Hurel et Cie, Crédit du Nord, Banque Verley-Decroix et Cie. Les dépôts peuvent être faits dans

les agences ou dans les succursales aussi bien qu'au siège principal de ces divers établissements. (6911)

COMPAGNIE
DES
DOCKS ET ENTREPOTS
DE MARSEILLE

L'Assemblée générale du 18 avril 1916 ayant fixé le dividende de l'exercice 1915 à 25 fr. (dont 7 fr. 50 déjà répartis le 1^{er} novembre dernier, il est payé, net d'impôt, à partir du 19 avril, à Paris, rue de Londres, n^o 17, de 10 heures à 2 heures, et à Marseille, place de la Joliette, de 9 heures à midi :

Par action de capital nominative..... Fr. 16 80
 Par action de capital au porteur (coupon n^o 85) 16 19
 (6910)

THE
Malacca Rubber Plantations
LIMITED

Par le présent avis, MM. les actionnaires sont informés que la dixième Assemblée générale ordinaire annuelle de la Malacca Rubber Plantations, Limited, aura lieu le mercredi, 26 avril 1916, à midi, à Winchester House, Old Broad Street, Londres.

ORDRE DU JOUR :
 Examen et approbation du rapport présenté par le Conseil d'administration, ainsi que des comptes pour l'exercice 1915 ;
 Déclaration d'un dividende ;
 Election d'administrateurs en remplacement de ceux qui se retirent par roulement ;

Nomination des commissaires des comptes et fixation de leur indemnité.

On peut obtenir des copies du rapport au Crédit Français, 52/54, rue de Châteaudun, à Paris, où les actionnaires peuvent déposer leurs certifi-

cats, s'ils désirent être représentés et obtenir des cartes d'admission à l'Assemblée.

Par ordre du Conseil :

A. W. COPELAND, Secrétaire.
16, Gracechurch Street, Londres, E.C.
Le 7 avril 1916. (6907)

COMPAGNIE DES
Chemins de fer Andalous

Obligations 3 0/0 1^{re} série.
 Paiement du coupon n^o 19 des obligations à revenu fixe et du coupon n^o 19 des obligations à revenu variable, à échéance du 1^{er} mai 1916.

Le coupon n^o 19 des obligations Andalous 3 0/0 1^{re} série, à revenu fixe, échéant le 1^{er} mai 1916, sera payé à partir de cette date, à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à raison de 7 fr. 50, soit par 6 fr. 52, impôts déduits.

Le coupon n^o 19 des obligations de la même série à revenu variable qui, en conformité du Convenio (art. 3), est payé à titre d'acompte pour 1916, et dont le montant est fixé d'après les résultats provisoires de l'exercice 1915, sera également payé à Paris, à partir du 1^{er} mai 1916, à la même caisse que les coupons des obligations à revenu fixe ci-dessus, à raison de 7 fr. 50, soit par 6 fr. 58, impôts déduits. (6909)

OBLIGATIONS NORD DE SÃO-PAULO
(ARARAQUARA)

Le Comité de Défense invite les porteurs à lui adresser d'urgence leurs pouvoirs pour faire opposition à un projet de réorganisation sacrifiant leurs droits. Demander renseignements et formules à l'Office National des Valeurs mobilières, 5, rue Gaillon, Paris. (6908)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

BILLETS DE BAINS DE MER

L'émission des billets d'aller et retour à prix réduits, dits de Bains de Mer, aura lieu à partir du jeudi avant le dimanche des Rameaux.

Les catégories de billets ainsi offertes aux voyageurs pour la saison d'été seront les suivantes :

Sur l'ensemble du réseau, des billets de toutes classes valables pendant 33 jours et pouvant être prolongés d'une ou de deux périodes de 30 jours, moyennant un supplément de 10 0/0 par période ;

Sur les lignes du Sud-Ouest, des billets à validité réduite :

1^o Billets du vendredi au mardi ou de l'avant-veille au lendemain d'une fête ;

2^o Billets valables seulement le dimanche ou un jour férié ;

Sur les lignes de Normandie et de Bretagne, des billets valables, suivant le cas, 3 jours, 4